

INTERNATIONALISATION, TECHNOLOGIE

RAPPORT SALARIAL :

QUELLE(S) ISSUE(S) ?

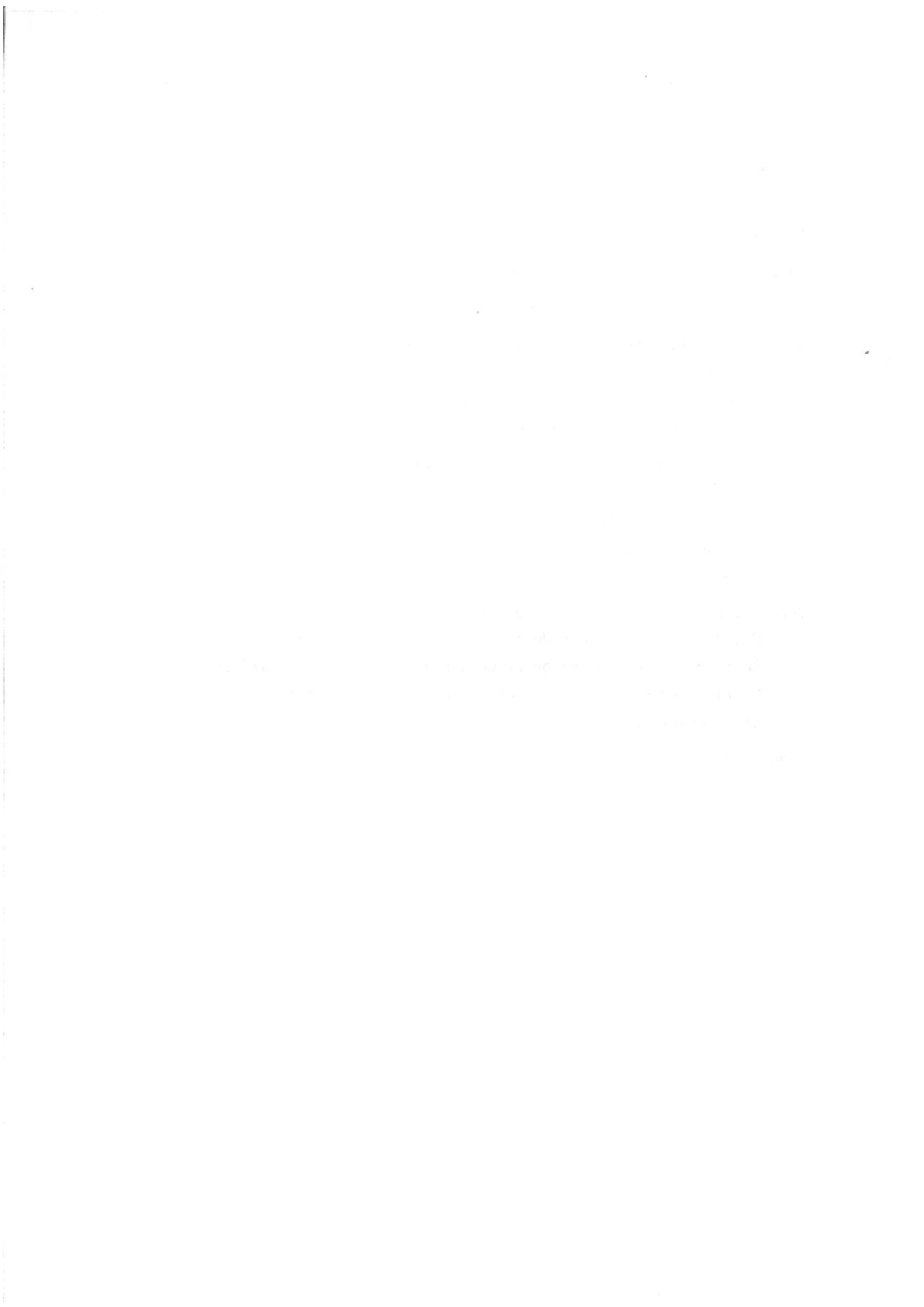
Robert BOYER - Jacques MISTRAL

N° 8212



S O M M A I R E

Introduction	1
Rupture... mais non reconstruction du système international	4
Mutations techniques : des adaptations nécessaires mais non suffisantes	9
Société post-industrielle ou réindustrialisation ?	13
Le mythe d'un tertiaire salvateur	13
Réindustrialisation et marché intérieur	17
Dérégulation ou nationalisation ?	19
La nécessaire recomposition du rapport salarial...	22
Danger des politiques libérales, limites des pratiques sociales-démocrates	23
Pour un nouveau rapport salarial assurant à terme l'homogénéité du monde du travail	26
Vers une redéfinition du rôle de l'Etat	30
Grandeur et servitudes de la politique économique de court terme	30
Restauration du marché ou extension de l'Etat : un débat pipé	33
L'Etat, centre d'impulsion et vecteur de nouvelles formes structurelles...	36
Conclusion	37
Notes	41



Le présent ouvrage a développé, jusqu'ici, une analyse rétrospective, comparant dans le temps et dans l'espace le déroulement de la croissance et des crises. Il importe maintenant d'esquisser des analyses plus ouvertes, de nature prospective, permettant de repérer quelque issue aux déséquilibres et contradictions actuels.

La tâche est sans nul doute fort difficile en dépit (ou à cause) de la multiplicité des recherches, des points de vue et des prises de position sur ce sujet. La présente conclusion part du constat macroéconomique précédemment dressé qui concluait à l'absence de toute tendance nette à une reprise de la croissance suivant les lignes du mode de développement antérieur. Prolongeant le raisonnement, elle s'attache donc à montrer la complexité des enchaînements requis pour que se profile une issue à la présente crise.

Si la discussion sur ses enjeux est plus que jamais centrale pour les années quatre-vingt, force est de constater la confusion qu'alimente le caractère largement inadapté des outils dont dispose l'économiste :

- D'un côté en effet, on constate un extraordinaire développement de la modélisation macroéconomique ; l'usage même qui a été fait de ces techniques (cf. 1ère partie) évite de revenir sur leur intérêt et permet de se limiter à trois observations. En premier lieu, si l'on admet qu'il n'y a jamais vacance de la régulation globale, il est légitime de recourir à ces instruments pour décrire le réseau de contraintes héritées du jeu des comportements et structures antérieurement constitués. En revanche il serait excessif de postuler une reconduction sans altération de l'ensemble de ces déterminants puisqu'au contraire l'entrée en crise rend manifeste et précipite leur incompatibilité. Telle est d'ailleurs l'une des conclusions des projections quantitatives réalisées depuis deux ans qui montrent toutes l'impossibilité de rejoindre les tendances des années soixante par la seule manipulation des leviers traditionnels de politique économique (1) : agissant en effet *au sein* de formes structurelles dont la crise révèle le caractère dépassé, les politiques budgétaires ou monétaires ne peuvent se substituer à la *constitution* des nouvelles formes requises pour encadrer une reprise durable de l'accumulation.

- Les limites des réflexions quantitatives expliquent donc, d'un autre côté, la multiplicité des analyses concernant les transformations socio-économiques profondes dont la crise est porteuse. Deux raisons expliquent pourtant le caractère partiel, confus ou peu convaincant de beaucoup de ces prises de position. D'abord ces approches ont souvent un caractère impressionniste car elles privilégient l'un des multiples aspects de la crise et extrapolent donc à moyen ou long terme les avatars de la conjoncture récente (2). Par ailleurs, la confrontation des hypothèses et leur conjugaison en une représentation d'ensemble s'avère problématique car l'économiste ne dispose que de peu d'outils propres à analyser la rupture puis la recomposition d'un mode de développement.

C'est ce qui explique probablement la tentation fréquente — et le succès public — de beaucoup d'interprétations monistes. A titre d'exemple, il est à cet égard significatif de relever le clivage opposant celles des analyses où la présente crise est interprétée comme un phénomène sans précédent et celles qui, au contraire, en soulignent les aspects traditionnels. L'immense littérature consacrée aux enjeux technologiques et géo-politiques actuels illustre par exemple la première tendance. Ainsi maints auteurs ont relaté "l'épopée du microprocesseur" dont la diffusion serait de nature à résoudre simultanément les problèmes de productivité des pays industrialisés et le retard séculaire du Tiers-Monde (3). A l'opposé, l'analyse marxiste est le plus souvent tentée de rendre compte de la situation actuelle comme une répétition de l'entre-deux-guerres. Pour certains, l'accroissement des dépenses d'armement reste ainsi le moyen de faire face aux difficultés de réalisation dont le gonflement de l'endettement dissimulerait par ailleurs l'ampleur ; militaires ou financières, des catastrophes comparables à celles des années trente dessineraient donc l'avenir incontournable du capitalisme contemporain (4).

Ces deux séries d'explications tombent dans des travers opposés : la seconde s'attache aux seuls invariants et sous-estime de ce fait l'ampleur des mutations intervenues depuis la seconde guerre ; mais la première succombe à l'idéalisme en supposant le renouveau technologique capable de résorber l'ensemble des contradictions qui se nouent dans la crise. D'autres clivages de même nature pourraient être passés en revue — et seront effectivement évoqués dans les pages qui suivent —. Ils se situent par exemple sur le terrain de l'analyse de l'intervention étatique, où le courant néo-libéral se heurte aux représentants d'une tradition plus volontariste d'inspiration sociale-démocrate(5).

Ils se nouent par ailleurs sur le terrain de la production et opposent ceux qui soulignent le poids des déterminismes technologiques et d'autres qui mettent en avant la primauté des rapports sociaux (6). Présentées de manière systématique, de telles oppositions ont un caractère largement stérile : c'est leur mise en rapport qu'il faut tenter de manière à déceler ce qui, dans la crise, est en voie de destruction et ce qui au contraire émerge et pourrait dessiner à terme une nouvelle cohérence d'ensemble.

On ne saurait sous-estimer à cet égard la difficulté centrale, celle de la méthode permettant d'évaluer la portée des mutations en cours : leur émergence procède en effet de manière tâtonnante et embryonnaire et seules s'imposeront celles dont la compatibilité permettra de fonder une nouvelle régulation d'ensemble sans qu'aucun groupe ou acteur ne possède le pouvoir d'en prévoir le cours et encore moins d'imposer une logique conforme à ses seuls intérêts. Néanmoins les analyses développées dans le présent ouvrage fournissent trois orientations principales :

- * En premier lieu la crise n'est la reproduction d'aucun épisode historique antérieur, si bien qu'on ne saurait tirer du passé l'hypothèse d'une répétition stricte de la grande crise de la fin du XIX^{ème} siècle ou de celle de 1929. En revanche, l'étude de ces grandes crises montre la complexité des mutations techniques, sociales, financières voire géo-politiques requises pour dégager une sortie de crise et l'intense expérimentation partielle qui préside à la recherche de leur cohérence d'ensemble avant que celle-ci ne s'impose pour une période suffisamment longue. En conséquence, ces comparaisons dans le temps démentent les visions par trop simplistes des sorties de crise ; elles contribuent à éclairer les perspectives de développement de certaines formes sociales aujourd'hui embryonnaires mais potentiellement porteuses d'une atténuation des contradictions actuelles.
- * L'étude de la croissance d'après-guerre, en second lieu, suggère que l'arrivée à ses limites de ce mode de développement provient de la montée des problèmes de valorisation du capital dans le contexte d'une régulation de type "monopoliste" ayant jusque-là assuré une remarquable stabilité de la demande globale en assurant la relative compatibilité ex ante des tendances de la productivité et du revenu réel. En conséquence, l'ensemble des évolutions structurelles en cours doit être évalué en fonction de leur capacité à relever et à restaurer la concordance des perspectives de rentabilité et des anticipations de demande (7).

* Enfin, la comparaison des évolutions à l'oeuvre dans les principales économies dominantes fournit un moyen utile pour cerner le degré de validité ou de réalisme d'un certain nombre de conceptions types. Plutôt que de tenter d'importer un "modèle" (allemand, japonais, scandinave voire autrichien), il importe de vérifier dans quelle mesure la variété des configurations économiques et sociales et des politiques suivies influe sur la sortie ou non sortie de crise.

Suivant ces orientations méthodologiques, on passera maintenant en revue les cinq niveaux où s'opèrent les transformations les plus fondamentales du mode de développement. On examinera ainsi successivement la désagrégation et l'instabilité des relations internationales, la logique et les limites des mutations technologiques, les modalités d'une réorientation du système productif et la recomposition du rapport salarial avant de conclure par la réarticulation entre l'Etat et la société civile.

Rupture... mais non reconstruction du système international

La période postérieure à la seconde guerre mondiale a été marquée par la diffusion à l'ensemble des économies industrialisées des conditions de production et des modes de vie initialement expérimentés aux Etats-Unis. La vocation hégémonique que leur confère leur suprématie industrielle et financière aux lendemains de la victoire leur donne la responsabilité et le pouvoir de fixer les règles du jeu international. Définies de manière unilatérale, celles-ci favorisent une exceptionnelle stabilité institutionnelle des relations économiques internationales dont la pérennité durant les années cinquante et soixante tient à un petit nombre de conditions favorables : une suprématie américaine incontestée tenant pour partie à son avance technique (mesurable par exemple en termes de productivité par tête) et pour une autre partie à sa dimension continentale ; le caractère limité des déséquilibres dont ces règles devaient favoriser la résorption ; le caractère inorganisé et/ou dépendant de l'ensemble des économies et continents exclus du régime de croissance qui se met alors en place.

Renforcées par la création de l'Europe à six puis à neuf, ces conditions structurelles, tout à fait originales dans l'histoire des relations internationales, vont avoir pour principal effet de placer les économies européennes et japonaises sur un sentier de croissance accélérée de la productivité et des revenus. Mais cette diffusion d'un régime de croissance déjà à l'oeuvre aux Etats-Unis s'opère avec plus ou moins de succès parmi les différentes économies

dominantes. Elle conduit aussi à une redéfinition de la position des pays du Tiers-Monde qui, selon leur histoire, leurs ressources et leurs politiques, s'insèrent dans la division internationale du travail soit comme fournisseurs de matières premières et acheteurs de produits industriels, soit comme terrain à la délocalisation de certaines productions, peu d'entre eux pouvant mettre en oeuvre un développement tant soit peu autocentré. Echange inégal, dépendance et extraversion croissante : telles sont les conséquences pour les pays dominés des relations internationales prévalant à la fin des années soixante. C'est pourquoi, en approfondissant leurs effets, ces tendances conduisent à une amplification endogène des déséquilibres internationaux et corrélativement à une remise en cause en profondeur des fondements mêmes de l'ordre international antérieur : le petit nombre de règles simples inscrites dans les accords du GATT et surtout de Bretton-Woods apparaîtront alors comme des cadres trop étroits pour préserver la stabilité de l'économie mondiale. Les déséquilibres de balances commerciales, le réajustement massif des parités, la revalorisation unilatérale des ressources tirées de l'exploitation des richesses naturelles brisent les régularités antérieures et donnent à la décennie 70 un aspect chaotique. Ce caractère est amplifié par la recomposition géo-politique de l'espace qui s'opère lentement : la montée en puissance des économies ouest-européennes et japonaise d'une part, les revendications du Tiers-Monde pour la conquête de leur indépendance économique d'autre part marquent la fin d'une économie mondiale structurée par l'influence unilatérale des USA (8).

Dans ces conditions, il n'est pas abusif d'affirmer que depuis 1971 on se trouve dans un *non-système international*. Plus rien ne garantit en effet la cohérence des circuits commerciaux, monétaires et financiers. Certes l'économie américaine continue à être le centre de l'intermédiation financière mondiale, mais la perte de compétitivité continue de son industrie réduisant l'excédent commercial extérieur rend de plus en plus difficile le rôle régulateur de Wall Street (9). Tout se passe comme si le Japon et la R.F.A. n'étaient pas assez puissants pour se substituer aux Etats-Unis, ces derniers continuant à vouloir assurer leur rôle prépondérant alors que s'est effritée leur suprématie économique. La situation serait plus grave encore que celle analysée pour l'entre-deux-guerres (10), puisque aucun pays n'est aujourd'hui candidat pour exercer à lui seul une domination technologique, économique et financière.

./.

C'est ce qui explique sans doute le succès de l'idée de "multipolarisation" (11) dans la mesure où elle a d'abord un contenu négatif. Elle traduit bien l'idée que les mécanismes ayant encadré une croissance exceptionnelle pendant un quart de siècle s'avèrent au début des années soixante-dix inefficaces pour contenir les déséquilibres qu'ils ont contribué à engendrer. Mais ce blocage n'est pas seulement de nature politique ou institutionnelle, il est inscrit dans les structures mêmes de l'économie mondiale puisque la remise en cause de l'hégémonie industrielle voire technologique des Etats-Unis introduit un hiatus majeur entre le circuit des échanges de marchandises et les réseaux monétaire et financier (12). Or l'exemple de l'entre-deux-guerres est encore éclairant puisqu'il montre que le déplacement du centre mondial d'intermédiation financière suscite de violents conflits d'intérêts et nécessite près d'un quart de siècle avant que l'un des protagonistes ne rassemble les moyens suffisants pour faire fléchir son rival. Ce fut d'ailleurs toujours à l'issue de guerres affaiblissant brutalement une puissance impériale dont le pouvoir était en lente érosion qu'a été reconstitué un système international au bénéfice du nouvel impérialisme dominant.

De fait, l'expérience historique (13) tout comme les travaux contemporains de prospective (14) montrent les difficultés d'établir un système international stable dans un monde multipolaire. Des tendances au fractionnement pouvant conduire à des tentatives de regroupements régionaux se manifestent alors ; elles procèdent soit de l'interdépendance poussée des pays (CEE, Japon-Asie du Sud-Est, sous-continent nord-américain) soit d'une volonté politique visant à renforcer l'indépendance économique des pays du Tiers-Monde en se fondant sur leurs intérêts communs. En ce sens, les discussions autour d'un "nouveau protectionnisme" (15) ou d'un "développement auto-centré par grandes régions du monde" (16) tirent toutes les conséquences de l'impossibilité dans laquelle se trouvent les pays "défavorisés" d'imposer à leurs concurrents une organisation qui soit mutuellement avantageuse. Même si cette position ne définit pas nécessairement une sortie de crise, elle a pour mérite de souligner l'impasse à laquelle conduisent les tendances actuelles.

L'expérience des années soixante-dix a permis à cet égard de dissiper beaucoup d'illusions entretenues par la doctrine monétariste. La désorganisation des relations mises en place à Bretton-Woods a fourni en effet un terrain favorable à l'expérimentation d'un système de changes flexibles. Contrairement aux attentes de ses partisans (17), la transmission internationale de l'inflation

n'en a pas été atténuée pas plus que n'ont été réduites les contraintes externes pesant sur l'autonomie des politiques nationales ou résorbé l'écart entre évolutions "vicieuses" ou "vertueuses" (18). Mais au-delà de ce constat négatif, l'erreur fondamentale tient sans doute à l'illusion qui consiste à croire que des variations amples, rapides et parfois extrêmes, des taux de change, offriraient un substitut à la recherche d'un nouveau système international, codifié et négocié par les Etats et tenant compte des formes contemporaines de l'internationalisation des flux financiers, commerciaux, et de la production elle-même.

Il est à cet égard frappant de constater qu'ont été pratiquement enterrées les négociations, ou à défaut les discussions, sur la définition d'un successeur au S.M.I., dont la décision de Nixon marque l'abandon. Si l'on exclut le lien modeste établi entre l'émission de nouveaux D.T.S. et l'aide à certains P.V.D., aucun des sommets récents, réunissant les gouverneurs des Banques Centrales, les Ministres des Finances ou les Chefs d'Etat, ne semble avoir jugé opportun ou réaliste d'engager cette tâche de reconstruction. En conséquence à une défense agressive du dollar, s'opposent les tentatives de coordination au niveau européen dans le cadre du S.M.E., sans que leur conjonction ne définisse une modalité, stable et durable, de cohésion du système international (19). Seuls les rapports Nord/Sud ont suscité un effort de réflexion en ce sens, liant une atténuation des déséquilibres actuels à l'organisation de transferts financiers massifs, sous l'égide de nouvelles agences internationales, dotées dans certains cas de prérogatives supranationales (20). On peut douter de la vraisemblance d'une telle évolution. Plus encore, le bilan des sommets convoqués à cet effet, n'a abouti à aucune proposition d'ampleur significative, ne serait-ce que parce que les divers pays dominants – mais aussi dominés – ont eux-mêmes des intérêts souvent opposés, leur concurrence étant encore aggravée par la crise. A ce titre, la gravité de la situation présente tiendrait au fait que l'atténuation des déséquilibres Nord-Sud (21) supposerait la résolution des conflits entre les Etats-Unis, le Japon et l'Europe... ce dont les années récentes ne fournissent pas l'image. Enfin, l'Europe de l'Est et la Chine, eux-mêmes soumis à une crise spécifique et de plus en plus dépendants de leur insertion mondiale, introduisent une fragilité supplémentaire dans un système qui n'en manque pas (22).

Au total, la gravité de la présente crise mondiale tiendrait — à son niveau le plus fondamental — à ce que les Etats-Unis ont cessé d'être porteurs du modèle de développement dont la diffusion a stabilisé le régime de croissance international d'après-guerre ; ils ne sont donc plus en mesure d'assurer *simultanément* la stabilisation du système mondial dans son ensemble et la réaffirmation de leur prééminence industrielle à travers laquelle passerait la définition de nouvelles normes en ce qui concerne l'organisation de la production et les modes de vie. A l'inverse, leur pouvoir financier et militaire — attributs majeurs découlant de leur puissance impériale antérieure — reconduit une asymétrie fondamentale : elle soumet d'abord l'économie mondiale à l'instabilité récurrente que véhicule la gestion du dollar selon des objectifs purement nationaux, elle donne par ailleurs aux USA le pouvoir de bloquer toute tentative visant à explorer les contours d'un nouvel ordre économique international pluripolaire. Ces discordances — en lesquelles se mesure ce que l'on peut appeler une crise d'hégémonie — constituent la toile de fond sur laquelle se profile de manière récurrente la perspective d'un fractionnement en grandes zones dont il est trop tôt pour dire s'il s'agit d'une tendance irréversible. Bien que dangereuse et préjudiciable à bien des égards, une telle orientation peut en effet apparaître à un nombre croissant de gouvernements comme solution ultime pour soustraire le corps social aux exigences implacables de la concurrence internationale... à moins qu'un refus suffisamment partagé de l'une et l'autre voies ne crée des conditions favorables à la recherche négociée d'un nouveau système de relations internationales. Cette issue restant improbable à court et même moyen terme, l'ouverture des frontières impose une contrainte incontournable : quitte à déstabiliser les formes antérieures de la régulation, le marché mondial véhicule la nécessité d'une adaptation aux techniques de production les plus efficaces. De ce fait, l'exigence de compétitivité débouche sur l'accélération des mutations techniques.

Mutations techniques : des adaptations nécessaires mais non suffisantes

Tel est en effet l'un des enjeux de la crise le plus fréquemment mis en avant : accélérer les mutations techniques constitue même désormais un objectif souvent prioritaire des politiques économiques. Cette insistance à souligner la pression des facteurs technologiques désigne sans doute un vrai problème ; il est intéressant d'en préciser la portée en caractérisant le rôle de ce facteur dans la croissance passée et dans la crise.

L'application des sciences et techniques à la production et les interactions entre recherche et industrie ont effectivement occupé, tout particulièrement depuis la seconde guerre mondiale, une place centrale dans le mode de développement des pays dominants (23). Partant des Etats-Unis, de nouvelles technologies et de nouveaux produits se sont diffusés à l'Europe et au Japon, de sorte que leur forte croissance et le développement de l'emploi devaient beaucoup à ce mouvement d'adaptation des systèmes productifs à cette nouvelle "donnée technologique" (24). A contrario, la montée des problèmes de productivité, le vieillissement des industries motrices de l'après-guerre, la pénétration du marché intérieur, intervenant aux Etats-Unis dès la fin des années soixante, traduisent bien l'arrivée à maturité des branches qui avaient été au coeur de la croissance. Depuis l'entrée dans la crise, ce mouvement s'est à des degrés divers étendu aux autres pays, de sorte que les difficultés d'obtention de gains de productivité aussi élevés que dans les années soixante hypothèquent le redressement de la rentabilité : sa chute puis son maintien à bas niveau introduisent une rupture essentielle dans la régularité de l'accumulation. On comprend donc l'intérêt que suscitent les interprétations faisant de l'origine et de l'enjeu de la crise une conséquence des mutations technologiques. Le retard (ou pire, tout refus d'adaptation) aggraverait dans ces conditions l'ampleur des problèmes d'emploi et de commerce extérieur. Au-delà de ce constat apparemment robuste, on doit pourtant discuter la validité des théorisations extrêmes qui font de l'épuisement du progrès technique l'origine de la crise, de son nouvel essor une condition de sa sortie et donc du soutien à la recherche un impératif politique prioritaire (25). Trois ordres de considérations invitent à adopter à ce sujet un point de vue différent, plus nuancé.

En premier lieu, il paraît quelque peu abusif de conclure à un épuisement, général et uniforme du progrès technique à la fin des années soixante (26). Il est en effet normal que l'on enregistre le ralentissement des innovations dans certaines industries mûres (chimie lourde par exemple). Parallèlement, l'approfondissement et l'arrivée à maturité d'innovations majeures antérieures (électronique, biotechnologies, nouveaux matériaux...) favorisent l'essor progressif de nouvelles technologies et préparent des procédés de production plus économes (en information, en matières premières et énergie, en travail...). Il faut donc éviter la vision d'une rupture technologique intervenant durant la décennie 70 d'autant plus que toute l'étude des changements techniques invite à souligner l'ampleur des délais nécessaires entre l'invention, l'innovation et sa diffusion à l'ensemble du système économique.

Tel est en effet, en second lieu, l'enseignement principal que livre l'analyse de l'inflexion de productivité intervenue après 1973 dont rien ne confirme qu'elle soit due à un tarissement du progrès technique (27). Mettre en avant une causalité aussi mécanique reviendrait précisément à négliger l'important délai requis entre l'introduction d'une innovation technique et son influence sur la productivité moyenne de l'économie, plus proche de 25 ans que de 5 ans (28). Il en résulte une importante conclusion concernant les politiques de la recherche : celles-ci ne peuvent avoir d'effet qu'à long terme, de sorte que les déséquilibres concernant la situation extérieure, la croissance et surtout l'emploi peuvent continuer à s'aggraver pendant plus d'une décennie, risquant d'aboutir à une situation intolérable, voire explosive.

C'est dire que la politique scientifique ne saurait se voir confier à elle seule la responsabilité d'une sortie de crise. Même si l'on suppose que le gouvernement et les entreprises ont la possibilité d'agir sur l'intensité et l'orientation du progrès technique — hypothèse partiellement discutable (29) — ce serait encore oublier la multiplicité des influences déterminant l'impact du changement technique dans les systèmes productifs et modes de vie. Les facteurs économiques — anticipations de profit et de demande — commandent d'abord le rythme auquel l'investissement permet d'introduire de nouveaux produits ou procédés. Le contexte institutionnel ensuite détermine largement les rapports de la société à la recherche qui orientent cette dernière vers des finalités plus ou moins directement utilisables dans les activités productives. Les particularités culturelles et sociales, enfin, déterminent les attitudes des individus et groupes sociaux vis-à-vis du changement technique et peuvent les

conduire à des stratégies de rejet (30) ; sans aller aussi loin, il est clair que l'état des relations sociales du travail contribue puissamment à modeler les transformations effectives de l'organisation du travail (31). On conçoit donc, suivant cette analyse, qu'il ne suffise pas de voir pointer "les germes" de technologies adaptées à une sortie de crise — par exemple les microprocesseurs —, pour en inférer que l'issue aux contradictions et déséquilibres actuels est en vue (32).

Une dernière raison invite à la prudence quant aux effets porteurs de ladite "troisième révolution industrielle" (33). En supposant même que les mutations techniques en cours soient potentiellement porteuses d'une explosion de la productivité (34) et d'une diversification des objets de consommation rien ne garantit que celles-ci se conjuguent en une sortie "vers le haut". En effet, le mouvement permanent de croissance de branches nouvelles et de déclin des anciennes apparaît rythmé par des phases où les créations d'emploi l'emportent durablement sur les destructions, d'autres où prévaut au contraire la situation inverse (35). Même si l'on écarte toute référence aux cycles de Kondratieff — dont le caractère explicatif reste problématique — plusieurs arguments suggèrent que l'on se trouve aujourd'hui dans la seconde situation, celle où les destructions l'emportent, du moins à moyen terme :

. En ce qui concerne d'abord les modes de vie, leur transformation passée repose moins sur la diffusion d'objets marchands qui occupent en eux-mêmes une place relativement mineure (électroménager, etc...) que sur la transformation des conditions d'existence collective. D'un point de vue macroéconomique, l'urbanisation, les infrastructures qui lui sont liées et l'extension du parc automobile ont exercé des effets d'entraînement infiniment plus puissants : or aucun substitut ne se profile à cet égard aujourd'hui. Par ailleurs, la cohésion du mode de croissance passé reposait sur la recherche d'une réduction permanente du coût de reproduction du salariat. Largement atteinte aux lendemains de la guerre pour ce qui concerne la consommation privée en produits alimentaires et manufacturés, cette tendance se heurte à partir de la fin des années 60 au gonflement spectaculaire des coûts sociaux de reproduction des forces de travail. C'est pourquoi l'enjeu des mutations en cours est loin de se limiter à la création de quelques besoins marchands supplémentaires. Il s'agit plutôt de pousser plus avant la révolutionnarisation des conditions d'existence par une réduction des coûts collectifs dont les principaux sont le logement, la santé et l'éducation (36). Probable à long terme, cette évolution ne se dessine qu'avec timidité, elle se heurtera à des obstacles sociaux majeurs dès lors que

seront atteintes les couches sociales dont les intérêts sont liés au mode actuel de satisfactions de ces besoins (37).

. Quant à la transformation des conditions de production, il est vrai, en théorie, qu'une politique adéquate pourrait toujours assurer le plein-emploi quelle que soit l'intensité du progrès technique. Mais le raisonnement se situe à un niveau élevé d'abstraction et beaucoup d'analyses convergent au contraire vers le pronostic d'une contraction quasi-générale de l'emploi industriel au cours de la prochaine décennie. D'abord, il est clair que depuis 1973, ceux des pays qui ont réalisé les gains de productivité les plus importants, l'ont fait au détriment de l'emploi industriel (38). Ensuite, le caractère économe en travail du progrès technique passé — renforcé comme on l'a vu par l'orientation récente de la recherche et des investissements productifs — implique une inflexion en baisse de l'emploi, dès lors que la croissance des débouchés au niveau mondial se ralentit plus que la formation de capital (39). Enfin, le degré élevé atteint par la "décomposition internationale des processus productifs" (40) explique que les emplois détruits dans les secteurs traditionnels ne soient que partiellement compensés par l'essor de branches nouvelles sur le territoire national mais donnent lieu pour une part notable à de nouveaux courants d'importation ; ceci est tout particulièrement le cas pour les "pays intermédiaires" (41) dans la division internationale du travail, comme la France.

Au total, l'enjeu de la crise consiste bien à rechercher une nouvelle cohérence des normes de consommation et de production : il s'agit de trouver l'équivalent de l'urbanisation et de la diffusion des biens durables qui avait accompagné la généralisation de la production fordiste. Des transformations majeures sont à cet égard associées à l'utilisation de l'électronique (42). La microélectronique et la robotique donnent en particulier l'exemple d'une transformation simultanée de certains aspects de la production et du mode de vie. Pourtant, on n'a pas vu pour l'instant l'amorce d'une recomposition significative des dépenses des ménages, ne serait-ce que parce que la pénétration des nouveaux produits tarde à bouleverser les aspects collectifs de la reproduction de la force de travail (santé, éducation) et plus encore à dessiner une nouvelle forme d'organisation spatiale des activités. En outre la généralisation des politiques d'austérité salariale — dictées par les contraintes de courte période — limite ces mutations à de simples substitutions au sein d'une consommation globale très faiblement croissante. Dans ce contexte, l'adhésion au changement technique peut durablement se traduire par un infléchissement en baisse de l'emploi se propageant à la quasi-totalité des branches sans que les industries motrices soient à moyen terme en mesure de compenser ces réductions d'effectifs : on est ainsi conduit à déborder l'analyse du facteur technologique pour étudier l'organisation du système productif. ./.

Société post-industrielle ou réindustrialisation ?

L'impasse à laquelle conduit aujourd'hui le mode de développement antérieur pose avec acuité deux questions concernant la réorientation des systèmes productifs. Profondément marquée par les phénomènes de désindustrialisation, la crise actuelle marque-t-elle le passage à une société post-industrielle ? On se propose plutôt de montrer que dans la logique du développement des sociétés contemporaines, le dynamisme de l'industrie demeure l'un des facteurs clés de la compétitivité, de la recomposition des diverses branches non industrielles, et que c'est d'elle que dépend donc en définitive un éventuel retour au plein emploi. La seconde question a trait à la recherche des moyens les mieux adaptés pour assurer cette recomposition du système productif : à quelles forces confier le soin de rechercher une nouvelle cohérence entre système productif et formes sociales ? Restaurer le jeu des marchés constitue à cet égard une référence illusoire dès lors que la déficience de l'information ne résulte pas principalement d'un brouillage empêchant de distinguer les signaux relatifs au sentier de croissance à long terme. On se propose plutôt de suggérer que la remise en cause des formes antérieures de la régulation d'ensemble rend nécessaire un effort d'innovation institutionnelle adapté à des économies où la socialisation des activités privées a atteint un degré sans précédent.

Le mythe d'un tertiaire salvateur

La montée rapide des emplois tertiaires représentant aujourd'hui environ la moitié des actifs (65 % aux USA) et la différenciation croissante de leurs contenus aussi bien que de leurs statuts constitueraient selon certains l'illustration la plus convaincante d'une nouvelle mutation sociale permettant de dépasser la logique capitaliste du développement industriel. Prolongeant les propositions initialement formulées après la seconde guerre mondiale, de nombreux auteurs ont depuis les années soixante diagnostiqué l'émergence d'une "société post-industrielle" (43). Leur argumentation se développe à trois niveaux. Au plan sociologique, d'abord, la multiplication des activités de "col blanc" suscite une différenciation des statuts de salariés : l'émergence d'une vaste "classe moyenne" ou d'une "nouvelle classe ouvrière" mettrait fin au simplisme des oppositions de classes ayant caractérisé le XIX^è siècle. Au plan économique, ensuite, l'extension de la sphère

des services reflèterait, dans les pays industrialisés, une sophistication de la consommation liée à l'élévation des niveaux de vie : l'allongement des loisirs mettrait potentiellement fin au règne de la nécessité et libèrerait la satisfaction des besoins de l'impérialisme de l'objet. Au plan international, enfin, la division du travail serait marquée par une tendance à la spécialisation dans les activités de services (communication, ingénierie, finance) pour les anciens pays industrialisés accompagnant la délocalisation de la production manufacturière dans les "nouveaux pays industrialisés".

Réservant l'analyse des transformations du rapport salarial dans la crise pour le paragraphe suivant, l'examen des transformations effectives des systèmes productifs et des modes de vie conduit à relativiser très fortement la caractérisation que l'on vient de résumer. Il suffit, en conséquence, à repousser l'hypothèse d'un développement "post-industriel" comme perspective d'après-crise. La consommation privée, d'abord, est loin de se tourner massivement vers les services à l'exception notable mais spécifique des consommations de santé (44). Pour le reste, on observe plutôt des phénomènes de substitution au cours du temps entre services et biens durables en fonction de la baisse du prix relatif des seconds (45). Un même service final au consommateur peut en effet être satisfait d'abord essentiellement par du travail direct, ensuite par le recours à des équipements industriels (46). C'est là un argument pour ne pas considérer le redéploiement des services indépendamment de celui de l'industrie et des normes qu'elle contribue à dégager au niveau international. Dans d'autres domaines, la sophistication des services provient d'un contenu de plus en plus élevé en consommation intermédiaire de produits industriels : la socialisation croissante du mode de satisfaction des besoins justifie alors, comme dans le cas du tourisme, un allongement du "détour de consommation".

Du point de vue de sa texture interne, par ailleurs il serait erroné de traiter du tertiaire comme d'un ensemble unifié. Deux lignes de fracture majeures le traversent au moins. La première (47) oppose un tertiaire dit traditionnel — celui des petits entrepreneurs et professions libérales — au tertiaire moderne accompagnant la salarisation d'activités antérieurement indépendantes (en particulier le commerce), l'extension de l'intervention publique (en particulier dans les domaines de la santé et de l'éducation) et la division plus poussée du travail social entre tâches de conception, d'encadrement et d'exécution (en particulier dans les métiers liés au traitement et à la circulation de l'information (48)). Or cette opposition n'est pas définitive

puisque l'activité des artisans et des petits entrepreneurs individuels ne cesse de s'adapter aux conditions générales du développement du secteur industriel et du tertiaire moderne. Ainsi des mouvements apparemment lents de l'emploi indépendant global résultent de mouvements opposés de créations et de disparitions, considérables par rapport au nombre total d'entreprises (49).

Par ailleurs, il est essentiel de distinguer ceux des services tournés vers la consommation privée (au sein desquels s'opèrent d'importantes modifications du statut des emplois à volume global à peu près stable) et ceux, enregistrant une croissance très rapide, qui interviennent dans les relations internes au système productif et en modifient progressivement les formes (transports, télécommunications, leasing, travail temporaire, services informatiques)(50). Dénommés "services d'intégration", leur expansion ne procède pas d'une logique autonome qui se superposerait voire se substituerait à l'activité industrielle : les progrès de la division sociale du travail se traduisent plutôt par un mouvement permanent d'externalisation ou d'internalisation des services vis-à-vis des firmes du secteur manufacturier en fonction des possibilités techniques et des conditions de marché. L'introduction des principes du taylorisme et du fordisme dans le travail de bureau, la réintégration d'un ensemble d'activités tertiaires au sein des firmes industrielles, les transformations du système bancaire associées à l'apparition de moyens de paiement électroniques sont les exemples les plus significatifs des recompositions de ce type qui s'amorcent aujourd'hui. Elles se développeront en fonction de la diversification des produits de l'électronique et de l'informatique, de la baisse de leur prix relatif et de la montée des coûts dans le tertiaire traditionnel.

En définitive, la prolifération des activités tertiaires qu'on observe n'est pas compatible avec l'hypothèse d'une montée progressive et parallèle de consommations et de productions propres à impulser un développement d'un type radicalement original. L'analyse qui en a été donnée invite plutôt à considérer les "services" comme un ensemble dont les frontières mobiles sont perpétuellement déplacées par les impulsions données par l'industrie manufacturière. Cette conclusion est renforcée lorsqu'on examine la dynamique sectorielle dans une optique macroéconomique puis internationale.

De nombreux travaux de nature macroéconomique, d'abord, ont conduit à souligner le rôle moteur qu'exerce l'industrie sur la croissance économique d'ensemble. Même si elle occupe rarement plus du tiers de l'emploi total, l'industrie manufacturière impulse en effet la dynamique économique globale à travers les multiples effets d'entraînement qu'elle exerce sur la productivité, la formation du salaire nominal et réel ainsi que sur la production des branches amont et aval (services rendus aux entreprises, industrialisation de l'agriculture, impact sur le logement et le cadre urbain). Mis en évidence dès le début des années soixante (51), ce rôle se trouve confirmé voire renforcé depuis 1973. A titre d'exemple le lien croissance industrielle - croissance globale à moyen terme apparaît persister après l'entrée en crise, la désindustrialisation influant de façon directe ou indirecte sur l'inflexion durable de l'emploi global (52).

Telle est en effet, en second lieu, la conséquence majeure d'une concurrence internationale avivée en période de sous-emploi marqué. En période de stagnation de la demande mondiale, la compétition en économie ouverte exerce des effets de rationalisation principalement négatifs : elle sélectionne de manière brutale les producteurs les plus efficaces, favorise leur pénétration accélérée sur le marché intérieur de leurs concurrents moins performants, et détruit de ce fait la cohésion des systèmes productifs. Le mouvement à l'oeuvre en Angleterre depuis plus de 15 ans illustre alors clairement l'impossibilité d'un retour au plein-emploi lorsque ne cesse de se déliter la base industrielle, et ceci malgré la qualité d'une spécialisation séculaire dans les activités de service international. Le cas des USA et de la France confirme d'ailleurs de deux manières distinctes le caractère insuffisant d'un engagement dans le secteur tertiaire. Malgré l'abondance des créations d'emplois dans ce secteur, la crise actuelle de l'économie américaine met en effet directement en cause la détérioration des relations entre branches, face à une pénétration du marché intérieur particulièrement importante dans ce qui avait été les industries motrices de la croissance passée, tout particulièrement l'automobile (53). Malgré son caractère spectaculaire, l'excédent dégagé depuis quelques années par sa balance des services ne suffit pas non plus à préserver la position internationale de la France : son caractère intermédiaire dans la division internationale du travail, les contraintes nées de ses engagements européens et une politique

de franc fort ont au contraire conjugué leurs effets pour accentuer la pénétration étrangère sur le marché français et détériorer ce faisant la balance des paiements (54).

Réindustrialisation et marché intérieur

Par la dynamique interne tout autant que par le jeu du redéploiement international, l'industrie manufacturière se trouve donc au coeur de la présente crise et rend illusoire la recherche d'une solution au problème de l'emploi fondé sur le développement du seul secteur tertiaire. Dans ces conditions deux objectifs au moins devraient guider les politiques industrielles : d'une part essayer de stopper la désindustrialisation qui frappe la quasi-totalité des pays de l'OCDE, d'autre part enrayer le processus cumulatif associant pénétration du marché intérieur - perte de compétitivité des producteurs nationaux - nouvelle contraction de la production et de l'emploi. De fait ces deux actions sont assez directement complémentaires pour chaque économie nationale... mais leur compatibilité n'est pas évidente au plan international. L'Ecole de Cambridge a précisément eu le mérite de soumettre à la discussion des propositions visant à concilier la reconquête du marché intérieur et la recherche d'une plus grande stabilité des échanges mondiaux (55). En effet, la précocité et l'ampleur de la crise industrielle au Royaume-Uni expliquent sans doute l'insistance des keynésiens, conseillers du parti travailliste et des TUC, à prôner la conjonction d'une relance de type traditionnel et d'une forme originale de protectionnisme : le bénéfice de l'expansion irait alors aux producteurs nationaux qui, profitant de marchés étendus pourraient engranger des gains de productivité accrus, amorçant le retour à un cercle vertueux de croissance et de ralentissement de l'inflation. Pour stimulante qu'elle soit, cette proposition n'est pas sans poser problème.

D'une part l'expansion de la demande n'est sans doute pas une condition suffisante à la restauration de la compétitivité externe de l'économie lorsque celle-ci subit un mouvement durable de pénétration du marché intérieur. Dans le cas anglais, plus précisément, le mouvement de désindustrialisation constitue un phénomène de longue période(56). Celui-ci trouve en particulier son origine dans les structures mêmes forgées au cours du temps par les luttes sociales et politiques des syndicats anglais et des stratégies déployées en retour par les firmes (exportations de capital, limitation de l'investissement...). On est ainsi amené à souligner l'importance des relations sociales du travail dans les possibilités de mutation technologique, leur transformation étant dès lors une condition nécessaire et complémentaire aux politiques keynésiennes traditionnelles (57).

D'autre part, les mesures protectionnistes mises en avant, bien qu'originales, ne résolvent que partiellement les obstacles traditionnellement opposés à une rupture vis-à-vis du libre-échange. Certes, il s'agirait de maintenir voire d'augmenter le niveau des importations en réduisant la propension à importer dans un contexte de croissance plus vive. En ce sens, les pays étrangers seraient moins tentés de procéder à des mesures de rétorsion, leurs débouchés extérieurs conservant une croissance infléchie mais probablement encore significative. Néanmoins on peut douter que puissent coexister d'un côté le libre mouvement des capitaux — dont la City de Londres constitue un pôle important —, de l'autre une restriction significative des échanges commerciaux. Plus fondamentalement la domination du capital financier le plus internationalisé a dans le passé conduit à privilégier la position internationale de la livre au détriment d'un redressement de l'appareil industriel localisé sur le sol anglais. En quelque sorte l'obstacle tiendrait au divorce entre une logique d'internationalisation financière et une dynamique des rapports sociaux internes, dont la conséquence serait le caractère permanent des problèmes de rentabilité dans l'industrie anglaise.

En définitive, même si un infléchissement de la pénétration des marchés intérieurs constitue une condition importante au redéploiement industriel, on ne saurait sous-estimer la nécessité d'une politique explicite d'aménagement des structures productives. Un diagnostic de même nature s'impose pour la France. Bien que l'appareil productif industriel y soit moins délabré qu'en Angleterre, la pénétration rapide des produits des pays les plus avancés est l'indice de son efficacité insuffisante si bien que toute reconquête rapide ou généralisée du marché intérieur ne pourrait s'opérer qu'à de bas niveaux de productivité et de revenus (58).

C'est pourquoi s'était progressivement imposée depuis quelques années l'idée d'après laquelle la solution du problème extérieur français résulterait d'une adaptation accélérée au marché mondial et d'une spécialisation accrue autour de quelques pôles d'excellence (59). Sans doute une stratégie de créneaux constitue-t-elle un guide pour la gestion d'entreprises (60). Au niveau de certains secteurs strictement définis, elle peut donner des résultats significatifs ; ceux-ci sont d'ailleurs d'autant plus éloquentes qu'elle intervient en période d'essor rapide et régulier du commerce mondial ce qui n'est plus le cas (61). Elle n'ouvre guère en revanche de perspective pour renforcer la

densité du tissu industriel français. Or c'est précisément le caractère exagérément poreux de l'appareil productif dans le secteur de l'équipement professionnel qui explique l'ampleur du déficit enregistré vis-à-vis des principales économies occidentales (62). La comparaison avec le Japon confirme d'ailleurs l'idée que la compétitivité élevée de ce pays, si elle s'exprime par une grande capacité d'adaptation à la demande mondiale, n'a pu se fonder que sur un tissu industriel dense ; la remontée systématique des filières a permis à ce secteur de jouer le rôle d'impulsion qui est le sien dans une économie progressive et ouverte (63). Tout porte à croire que cet enseignement général d'une étude historique de la dynamique longue des principales économies dominantes continuera à s'imposer dans le mode de développement qui prévaudra jusqu'à la fin de ce siècle. Dans ces conditions, plutôt que de rechercher une insaisissable "bonne" spécialisation ou de viser à une impossible auto-suffisance totale, le renforcement, voire pour un pays tel que la France, la reconstitution de l'industrie d'équipement devrait constituer l'un des points clés de la politique économique (64).

Dérégulation ou nationalisation ?

Poussant plus avant l'analyse, le débat porte alors sur les moyens propres à assurer cette régénération du dynamisme industriel, terrain sur lequel se heurtent deux conceptions tranchées. Libérer l'initiative privée des contraintes étatiques qui l'étouffent présentement serait pour certains une condition nécessaire et suffisante de sortie de crise que d'autres associent au contraire à une socialisation accrue et/ou renouvelée des activités productives. Après la victoire du courant conservateur en Grande-Bretagne, le courant néo-libéral a connu un succès politique majeur aux USA et son programme y connaît un début d'application depuis 1980 : les mesures réduisant les réglementations publiques, l'encouragement des hauts revenus, les mesures de détachement de l'épargne et des profits, le désengagement de l'Etat vis-à-vis de certains services sociaux, sont supposés favoriser un regain de l'initiative privée, à travers la restauration de ce critère clé de l'allocation du capital qu'est le profit. Le second courant voit au contraire dans une extension et un approfondissement des interventions économiques de l'Etat un moyen de résoudre le problème du développement des branches motrices, actuellement bloqué par le caractère éminemment spéculatif et à courte vue des mouvements de capitaux sur les marchés financiers.

La principale faiblesse des nouveaux adeptes de la vieille théorie libérale (65) tient à l'extrapolation à une période de grande crise des propriétés de stabilisation des ajustements décentralisés de marché. Or tel n'est plus le cas dès lors que l'on s'intéresse aux choix intertemporels, c'est-à-dire ceux qui définissent le mode de développement lui-même. En l'absence de formes institutionnelles régissant la répartition du capital, les marchés financiers, aussi sophistiqués soient-ils, ne parviennent pas à dégager une articulation stable entre diverses sphères de l'activité économique(66). Ainsi pourrait-on encore opposer au courant libéral les arguments que développait Keynes en conclusion de la Théorie Générale : en période de rupture des conditions de l'accumulation, une socialisation de l'investissement peut s'avérer une condition nécessaire à la poursuite et la perpétuation des initiatives privées.

Tel est précisément le point de départ des programmes sociaux-démocrates de redéploiement industriel mais aussi d'éventuelles réorientations du développement de type socialiste. Ces orientations présentent elles-mêmes de nombreuses variantes, selon que l'on considère l'expérience autrichienne ou suédoise ou les propositions françaises, qu'il s'agisse du programme commun de 1974 ou du projet socialiste de 1981. La nationalisation de groupes industriels clés et le contrôle quasi-total du crédit sont conçus comme un moyen de diriger le capital vers les secteurs les plus nécessaires à la reconquête du marché intérieur, à la maîtrise du développement technique et de l'indépendance nationale et donc à la résolution des problèmes d'emploi (67). En fait, la piètre situation du secteur nationalisé dans certains pays (en Italie ou en Grande-Bretagne par exemple) fait clairement ressortir que la nationalisation en tant que telle ne constitue pas une panacée. Pour le moins elle doit être complétée par la définition de critères permettant d'intégrer simultanément les objectifs de progrès social, d'efficacité, enfin de compatibilité avec la dynamique des entreprises du secteur privé. Si tel n'est pas le cas il faut redouter que le critère du profit véhiculé par les relations marchandes conduise en fait à des solutions finalement peu différentes de celles auxquelles aboutirait une entreprise privée immergée dans le même système de contraintes.

On ne doit pas non plus sous-estimer les effets pervers potentiels que peut recéler l'extension du secteur public : une meilleure protection de l'emploi et l'élargissement des droits des travailleurs peuvent introduire un glissement des relations sociales du travail vers un modèle difficilement transposable dans les petites et moyennes entreprises du secteur privé ; c'est l'un des canaux à travers lesquels peut resurgir une dynamique de transformation sociale "à deux vitesses". Enfin, la rénovation des buts, procédures et des moyens de la planification constitue le complément nécessaire au contrôle par l'Etat de fractions importantes du système industriel. Il importe d'une part de s'assurer de la cohérence des projets portés par les divers groupes industriels, d'autre part d'en examiner les interactions avec les changements impulsés quant à l'insertion internationale ou l'extension des droits sociaux. Cette redéfinition des rapports Etat - Industrie appelle donc une forme originale de planification, qui ne saurait être la reprise d'aucune de ses configurations antérieures, point sur lequel on reviendra en conclusion (68).

*

Au total, la présente analyse conduit à une appréciation nuancée : elle écarte la viabilité d'une reconquête généralisée du marché intérieur et n'attache pas de vertu miraculeuse à l'extension du secteur public. Mais elle refuse plus encore le déterminisme d'une adhésion unilatérale aux seules adaptations requises par le marché mondial et dénonce la confusion fréquente entre les résultats globaux de l'économie et les performances de secteurs certes stratégiques mais n'affectant que de manière marginale la productivité, l'emploi ou la balance commerciale. Elle fixe plutôt pour objectif à long terme la maîtrise technique et surtout économique de l'ensemble du secteur d'équipement (au sens large incluant les matériaux nouveaux aussi bien que la circulation de l'information) puisque c'est le moyen nécessaire pour assurer ultérieurement le développement efficace et indépendant des secteurs aval dans des conditions de productivité (et donc de revenus) élevée. Le succès d'une telle stratégie, toutefois, ne dépend pas seulement de la reconstitution d'un tissu plus étoffé d'interdépendances techniques, que le secteur public serait en mesure de restaurer avec facilité : de nombreuses expériences invitent en effet à relativiser le caractère *automatique* des effets d'entraînement associés à la dynamique de telle ou telle partie du système productif (l'industrie lourde, les industries d'exportation, les industries industrialisantes, etc.). Restaurer le dynamisme de l'industrie ne repose donc pas seulement sur le volontarisme technologique ou sur l'affirmation de priorités sectorielles. C'est, plus fondamentalement la recomposition du rapport salarial qui est à l'ordre du jour.

La nécessaire recomposition du rapport salarial...

Des développements précédents ressort clairement le rôle central des modalités d'organisation des relations entre capital et travail, c'est-à-dire du rapport salarial, ce terme désignant aussi bien l'organisation de la production que le mode de formation et d'utilisation du revenu des salariés(69). Facteur clé de la compétitivité externe, point de passage obligé de la mise en oeuvre des technologies nouvelles, composante essentielle du mode de développement des économies dans lesquelles le salariat est la forme dominante d'activité, le rapport salarial se trouve au centre des contradictions qui se manifestent depuis le début des années soixante-dix (70).

D'un côté, le rapport salarial constitué après la seconde guerre mondiale évite la généralisation d'une crise cumulative qui partant des économies dominantes aurait pu se généraliser à la totalité du système mondial... si avait prévalu la forme éminemment concurrentielle de l'entre-deux-guerres(71). Ralentissement des ajustements de l'emploi, généralisation des procédures d'indexation du salaire nominal, centralisation et uniformisation des négociations salariales, rôle significatif et contracyclique du salaire indirect, impliquent la poursuite d'une croissance du revenu salarial et donc de la consommation à l'occasion des récessions de 1974-1975 et à un moindre degré de 1980-1981.

D'un autre côté, ces *mêmes* traits du rapport salarial (moindre flexibilité de l'emploi, alourdissement du salaire indirect...) ne sont pas sans influence sur les enchaînements conduisant à une chute des profits et à une notable réduction de l'accumulation, en dépit même d'une accélération puis du maintien à un haut niveau de l'inflation. En définitive, l'absence d'une restauration dynamique des profits désigne bien le "grippage" de l'ensemble des formes sociales qui avaient été à l'origine de l'âge d'or de la croissance des années soixante, au premier rang desquelles le rapport salarial (72). En conséquence, on saisit la logique qui préside aux multiples pressions en faveur d'un retour à plus de concurrence dans le fonctionnement du "marché du travail": recherche d'une flexibilité accrue des procédés de production, modifications rapides des structures de qualifications héritées du passé, mise en avant de l'impératif de mobilité de l'emploi, retour à un fractionnement des accords salariaux et tentatives de réorganisation et de "rationalisation" de la couverture sociale constituent autant de points d'application des stratégies mises en oeuvre d'abord par les firmes, reprises ensuite par la quasi-totalité des gouvernements (73).

Deux conceptions politiques s'opposent pour trancher ce noeud gordien qui marque l'impossibilité de prolonger strictement les relations sociales du travail antérieures. Pour la grande majorité des gouvernements – soutenu par les recommandations académiques des "nouveaux économistes" – l'enjeu serait un retour à un "véritable" marché du travail, c'est-à-dire concurrentiel (74). Pour d'autres au contraire, le maintien et l'approfondissement du rapport salarial "fordiste" serait une condition nécessaire à une sortie de la crise actuelle (75). D'un côté, on trouve les gouvernements actuels des Etats-Unis et du Royaume-Uni (et celui de la France jusqu'en mai 1981), de l'autre ceux des pays de vieille tradition sociale-démocrate (Suède, Autriche par exemple) et à certains égards le gouvernement socialiste français. Après avoir souligné les dangers considérables de la première position et diagnostiqué certaines limites de la seconde, on se propose de montrer que l'un des enjeux centraux de la crise n'est autre que la constitution d'un *nouveau* rapport salarial, seul à même de "supporter" un régime d'accumulation original assurant la compatibilité – toujours provisoire – de pressions politiques et sociales et de transformations géopolitiques, technologiques et économiques qui iront s'approfondissant dans les années quatre-vingt.

Danger des politiques libérales, limites des pratiques sociales-démocrates

Les *Etats-Unis* fournissent l'exemple de la première stratégie, l'hypothèse "concurrentielle" s'y développant sur un terrain social et politique favorable. L'essentiel des stratégies patronales puis gouvernementales vise à jouer au mieux du dualisme qui est au coeur de la société américaine. Enregistrant le déclin et la perte de compétitivité des vieilles zones d'industrialisation du nord-est, les grands groupes délocalisent leur production dans les zones où la pression syndicale est moindre voire nulle du fait de la particularité du système législatif de certains Etats du sud des Etats-Unis (76). La rentabilité peut se trouver ainsi partiellement restaurée puisque les coûts salariaux sont significativement inférieurs. En revanche, une telle stratégie ne jette pas les bases d'un dépassement de l'accumulation à dominante intensive mais explore plutôt une forme régressive d'articulation entre normes de production et normes de consommation. D'une part ce mouvement accentue l'hétérogénéité spatiale et sociale, rendant à terme nécessaires des programmes publics correcteurs... alors que précisément la politique générale vise à les réduire (77). D'autre part l'augmentation du salaire réel direct a cessé d'être depuis plus d'une décennie le principal moteur de la consommation privée ; celle-ci est pour l'essentiel alimentée par la croissance démographique et, pour chaque famille par des sources de revenus indirectes ou secondaires (travail à temps partiel, économie souterraine...). Il s'agit donc en quelque sorte d'un développement extensif et régressif des normes réglant l'emploi de la main d'oeuvre et la formation du revenu : une telle évolution ne va pas sans poser problème par rapport aux stratégies japonaise ou allemande qui recherchent

plutôt un approfondissement des tendances antérieures à la hausse de la productivité au prix même d'ajustements coûteux de l'emploi. De plus à court terme, toute avancée dans le renforcement de la logique concurrentielle se traduit par une contraction du revenu salarial, donc de la consommation : dans une société où la dynamique économique passée reposait sur la consommation de masse, une récession, accompagnée ou non d'une crise financière, constitue la sanction inéluctable d'une telle politique, avec la chute correspondante des profits. Enfin, à plus long terme, stagnation du salaire réel et modération de la croissance inhibent plus qu'ils ne le favorisent, le redéploiement industriel et la recherche de technologies nouvelles, sources du redressement des tendances de la productivité. Le paradoxe est donc que les politiques salariales qui visent à restaurer les bases de l'investissement, déclenchent un mouvement inverse (78).

Seul le cas de *l'Italie* pourrait être invoqué comme réussite, partielle il est vrai, d'une articulation originale entre un secteur concentré et fortement syndiqué et un autre informel restaurant les possibilités d'adaptation et d'innovation technologiques au détriment d'ailleurs de la couverture sociale et des possibilités de taxation de l'Etat. Néanmoins la piètre situation économique et sociale italienne (maintien d'une forte inflation, caractère cumulatif des déficits publics, persistance des tensions sociales dans l'Italie du nord aussi bien que des déséquilibres avec le Mezzogiorno) interdit de considérer ce pays comme un modèle de sortie de crise... même si s'y manifestent de multiples innovations socio-économiques, qui atténuent l'impact de la crise, à défaut de la surmonter.

A l'opposé en *Suède*, l'héritage des politiques sociales-démocrates, entreprises dès l'entre-deux-guerres, conduit à explorer une toute autre "gestion" du rapport salarial dans la crise. Dans ce pays, on le sait, une intervention considérable de l'Etat conduit à une homogénéité de droit, et semble-t-il de fait, dans les conditions d'emploi, la formation des salaires, la couverture sociale, etc...(79). Une fois la crise ouverte, le gouvernement maintient et utilise la législation antérieure du travail, pariant sur le caractère transitoire de la récession ouverte en 1974-1975. Plus encore, pour éviter l'essor du chômage dans les secteurs les plus exposés à la crise mondiale, l'Etat est amené à subventionner le maintien de l'emploi, prolongeant ainsi la quasi-garantie d'emploi qui était au coeur de la croissance antérieure. Sans nul doute, cette politique atténue les problèmes sociaux liés au sous-emploi, tout en favorisant une évolution plus régulière de la conjoncture (80). Pourtant, à la fin des années soixante-dix, la production industrielle connaît la même stagnation que dans la plupart des autres économies dominantes : la consolidation du rapport salarial fordiste est donc loin de constituer une condition suffisante à une restauration des bases de la croissance.

En effet, d'un côté l'apparition de déficits extérieurs fait ressortir la trop fameuse "contrainte extérieure" comme expression de l'incompatibilité entre une configuration nationale des relations sociales du travail et la forme dominante que véhicule le marché mondial. D'un autre côté, cette politique bute à terme sur un quasi-épuisement des gains de productivité, rendant impossible la poursuite d'une progression du niveau de vie, alors même que se détérioreraient les conditions d'une révolution permanente du procès de production. Forte inflation, gonflement du déficit public et surtout non reprise de la formation de capital constituent autant de signes de l'arrivée aux limites du rapport salarial antérieur (81).

Après avoir exploré — avec les conséquences que l'on sait — la première de ces options, de septembre 1976 à avril 1981 (82), *la France* tente aujourd'hui une politique qui s'inspire du courant social-démocrate mais accorde également une large place à l'innovation. Le programme du gouvernement socialiste repose d'abord sur l'intuition que, à court terme, la pleine utilisation des conventions collectives et du mode de couverture sociale antérieurs conduit à une atténuation, voire une résorption partielle des déséquilibres accumulés (83). La plupart des mesures prises depuis mai 1981 concernant l'augmentation du salaire minimum et des allocations familiales, la réaffirmation d'un droit du travail unique, vont précisément dans le sens d'une gestion qui n'est pas sans rappeler celle des pays scandinaves. Mais d'un autre côté, la prise de conscience du caractère nouveau de la conjoncture économique conduit également à rechercher, comme objectif de moyen terme, la constitution d'un autre mode de développement, reconnaissant ainsi l'impossibilité de prolonger celui à l'oeuvre dans les années cinquante et soixante.

En ce qui concerne le rapport salarial, vont dans ce sens l'annonce d'une (difficile) réforme de la sécurité sociale, les discussions sur de nouveaux droits des travailleurs dans l'entreprise et plus encore l'objectif d'une réduction de la durée du travail. En fait, compte tenu du contexte politique, de l'inertie de l'organisation socio-administrative, d'une possible sous-évaluation de la profondeur de la crise et bien sûr des délais nécessaires pour rendre opératoires des réformes d'une réelle ampleur, la première année de gouvernement socialiste a surtout visé un arrêt de la décomposition du rapport salarial antérieur. Mais la poursuite d'une telle politique, en l'absence de nette reprise, risque rapidement de se heurter aux limites, en particulier financières, qu'implique une meilleure prise en charge collective des coûts sociaux de la crise. De plus, elle pourrait avoir l'effet inattendu et pervers de renforcer les tendances à la division des travailleurs.

L'exemple de l'Italie rappelle en effet que la volonté politique de codification des droits des travailleurs peut déclencher en retour une stratégie des firmes produisant l'effet opposé : le développement du travail "gris" et de l'économie souterraine constitue alors le moyen de tourner un acquis social devenu "rigidité intolérable" face à la crise de valorisation (84). Or il n'est pas interdit de considérer qu'un retour à une plus grande homogénéité du rapport salarial constitue l'un des enjeux centraux des années à venir.

Pour un nouveau rapport salarial assurant à terme l'homogénéité du monde du travail

L'histoire du travail en France et plus généralement en Europe du Nord montre en effet que le système politico-social a tendu à la constitution d'un rapport salarial visant une homogénéité poussée et réduisant des différences sectorielles ou régionales souvent notables(85). L'institutionnalisation et l'incorporation de cet objectif dans les représentations des travailleurs et des stratégies syndicales semblent donc bloquer les possibilités qu'ouvre, dans des pays tels que les Etats-Unis ou le Japon, une segmentation des forces de travail puisque la division des travailleurs résulte dans ces sociétés d'une longue histoire conduisant à des représentations et des revendications bien différentes (86). On peut ensuite considérer que le maintien d'un même statut pour l'ensemble des travailleurs constitue un moyen d'homogénéisation sociologique, et donc de renforcement politique, objectif non négligeable dans la conjoncture française actuelle. Enfin, dans la longue période, les grandes conquêtes sociales ont probablement exercé une pression majeure et semble-t-il positive, sur la recomposition des sociétés capitalistes, en particulier en rendant nécessaire une sortie "progressive" des grandes crises. A contrario, on l'a vu, l'évolution américaine de 1967 à 1981 témoigne d'une non-sortie de la crise, en dépit – ou plutôt à cause – des "facilités" que permet un approfondissement de l'hétérogénéité du rapport salarial.

Si l'on entend récuser ces politiques libérales, sans buter sur les effets pervers de type italien, la question centrale est alors la suivante : peut-on codifier dans un nouveau système de relations sociales du travail un dépassement des contradictions qui se manifestent aujourd'hui par une extension de la précarisation ? Il s'agit donc de dépasser l'opposition entre extension des droits et garanties des salariés d'une part, recherche de nouvelles flexibilités dans l'organisation du travail social d'autre part. Une telle solution implique que se développent de nouveaux compromis dans l'entreprise, écartant

la stratégie hiérarchique et paternaliste que le patronat tendait à mettre en oeuvre avec une nouvelle vigueur à la fin des années 70 tout autant qu'une vision trop mécaniste de la "lutte économique de classe" par les organisations syndicales. Au plan des stratégies, l'enjeu consiste donc à intégrer dans les négociations décentralisées une vue plus explicite des pressions liées aux contraintes économiques en période de crise (87). Au sein de la planification d'entreprise, il s'agit de mimer les conséquences à moyen-terme des accords à conclure pour déceler les solutions conjuguant relèvement de la productivité de l'entreprise et progrès des conditions de travail. Au plan économique, il s'agit d'internaliser une partie des coûts collectifs dont le caractère aujourd'hui externe constitue une pression permanente à la réduction des acquis. Unifier selon ces principes "le noyau dur" des travailleurs aux fractions marginalisées permettrait de bloquer les germes toujours renaissants d'un salariat à deux vitesses et d'écarter la stratégie de "renoncement social" que constitue le projet d'une société duale (88).

A grands traits il ne semble plus possible de maintenir la formule qui faisait augmenter le salaire nominal en fonction des prix et des perspectives de productivité, les mouvements de la durée du travail ne jouant pas de rôle majeur. Au contraire, les variations du temps de travail apparaissent comme l'un des vecteurs essentiels des ajustements micro et macroéconomiques inhérents à une période de croissance incertaine et modérée. Partant de la fixation pluri-annuelle d'une croissance du revenu salarial réel par tête, une formule explicite pourrait prévoir la réduction du temps de travail en fonction des succès rencontrés dans la réorganisation de la production. Il conviendrait en quelque sorte de passer d'un effet de la productivité sur le revenu salarial à une répercussion sur la réduction de la durée du travail (89). Tout le problème est cependant de trouver une formule adéquate, évitant les deux dangers opposés que constitueraient d'une part une contraction cumulative de l'emploi du fait d'un excès de "rationalisation" du système productif par rapport à l'évolution du revenu salarial, d'autre part l'alternance de brèves périodes de reprise puis de déséquilibres conduisant à des politiques d'austérité, liée au contraire à un retard de l'adaptation des structures productives par rapport aux transformations du rapport salarial.

En tout état de cause, il serait dangereux de considérer une réduction du temps de travail, même massive, comme une solution miracle au problème du chômage. En premier lieu, le contexte général n'est apparemment guère favorable : les contraintes de la concurrence internationale tendent plus à un ajustement vers le bas que vers le haut des acquis salariaux et sociaux. En second lieu, la tendance quasi-générale depuis le milieu des années soixante-dix a été un ralentissement de la réduction de la durée du travail voire son augmentation au Japon et en RFA. Dans de nombreux cas ensuite, cette réduction peut faciliter les restructurations des secteurs en crise, et n'exercer que peu d'effets directs sur l'emploi (90). La faiblesse de ces effets est encore renforcée en cas de refus de toute inflexion de la progression des salaires ; néanmoins une compensation salariale importante ne manquerait pas de mettre en péril la régularité de la croissance de la demande interne sans améliorer suffisamment la position extérieure, hypothéquant ainsi les perspectives d'une reprise de l'emploi. Au-delà des négociations sur les salaires, une réduction substantielle de la durée appelle le plus souvent une transformation en profondeur de l'organisation du travail, selon des modalités dont les négociations centralisées peuvent difficilement traiter.

Face à ces difficultés de création d'emploi grâce à la réduction de la durée du travail, on comprend l'attrait des propositions qui invitent à agir sur l'offre de travail. Si de plus l'on entend bloquer les germes toujours renaissants d'une hétérogénéisation du rapport salarial, il faudrait peut-être étudier les projets visant à réduire la durée totale du travail par génération, grâce à l'introduction de plus de souplesse entre périodes d'éducation, de travail, de formation professionnelle et de loisirs (91). Une telle solution, sans doute délicate à mettre en oeuvre, serait d'autant plus d'actualité, d'une part qu'il s'avèrerait impossible de créer des emplois par suite d'une période de stagnation durable, d'autre part que des pressions sociales et politiques interdiraient la marche vers une forme ou l'autre de salariat à deux vitesses.

Qu'il s'agisse de l'une ou l'autre de ces propositions, toute reposition du rapport salarial se heurte enfin à une difficulté historique sans précédent puisqu'il ne s'agit pas seulement de procéder à un élargissement des interventions publiques, des réglementations et des législations sociales, mais de recomposer en l'unifiant et le "rationalisant" un système composé de strates historiques successives résultant d'autant de compromis institutionnalisés. Dès lors qu'elles ne procèdent plus par adjonction, ces repositions se prêtent mal à des négociations spécifiques déconnectées les unes des autres : le système fiscal et social constitue en effet un terrain propice à la défense des avantages acquis, en fonction de la seule capacité des couches sociales et des groupes de pressions à faire valoir leurs intérêts au sein d'un mouvement général d'institutionnalisation de la vie sociale (92). C'est la raison pour laquelle la remise en cause des positions acquises se heurte à de redoutables obstacles auxquels même le volontarisme politique libéral ne parvient pas à imposer de loi : telle fut probablement l'une des raisons majeures de l'échec politique de la stratégie socio-économique menée par Raymond BARRE de 1976 à 1981 (93). Ce pourrait être aussi un facteur décisif dans le blocage des politiques menées respectivement en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis.

A cet égard, rien ne serait plus dangereux que de considérer que les forces du marché pourraient en quelque sorte "dissoudre" puis recomposer un rapport salarial devenu inadéquat. D'une part la position de faiblesse du monde salarial que favorisent l'extension du chômage, les menaces de délocalisation des emplois, l'attentisme de l'investissement et l'opacité de l'horizon économique rabaisse les avantages obtenus dans les conventions collectives, sans nécessairement donner en contrepartie des avantages nouveaux (94). D'autre part, rien ne garantit qu'une énorme pression concurrentielle ne précipite pas un effondrement cumulatif de la production ou une lente désagrégation des relations sociales qui étaient au coeur de la croissance antérieure... sans leur trouver aucun substitut. Ainsi, tout comme à l'occasion du New Deal, il est plus que probable que l'Etat ne pourra se désintéresser du devenir des relations professionnelles du travail, dans un sens qui contrecarre et non pas accompagne les tendances spontanées du système économique (95). Cette dernière remarque dépasse largement le cadre du seul rapport salarial et invite à examiner avec plus de précision le rôle de la politique économique dans la conjoncture des années quatre-vingt.

Vers une redéfinition du rôle de l'Etat.

Les développements précédents consacrés aux transformations des relations internationales, à l'orientation du progrès technique, à la restructuration des systèmes productifs, ou encore à la recomposition du rapport salarial, ont en commun de faire ressortir le rôle central des politiques publiques. Ce faisant, on ne vise pas seulement la conduite de la politique économique de court terme, aux résultats décevants que l'on sait, mais une transformation significative et durable des interventions de l'Etat dans les sociétés contemporaines.

Grandeur et servitudes de la politique économique de court terme

A lire les revues savantes et les éditoriaux des journaux économiques et financiers, on pourrait croire que la question se résume à l'opposition bien connue entre keynésianisme et monétarisme. Ainsi il suffirait de troquer (mais avec résolution !) l'arme budgétaire au profit du contrôle monétaire ou de privilégier l'insertion internationale au détriment des préoccupations uniquement nationales, pour que du fait de la modération de l'inflation, le chômage soit terrassé, victime de politiques économiques respectant enfin les grands acquis de la "science économique". Comme on l'a montré, la réalité des enchaînements conjoncturels et plus encore la nature de la présente crise démentent un tel optimisme (96).

Il est bien vrai, d'abord, que la confiance placée dans les politiques budgétaires de soutien de la demande a fait long feu. Mais la conclusion libérale aujourd'hui dominante qui en déduit l'échec définitif de la théorie keynésienne restreint le débat de manière simpliste. Contrairement au principe du tiers-exclu, il se pourrait que l'un et l'autre de ces corpus constituent des références inadéquates pour l'une, insuffisantes pour l'autre.

- En premier lieu les représentations libérales disponibles sont particulièrement inadéquates pour éclairer les ambitions et les contraintes des politiques de courte période. Les diverses chapelles monétaristes, les tenants des anticipations rationnelles et ceux de la "nouvelle" macroéconomie de l'offre fournissent des représentations aussi sophistiquées que surréalistes, aux conséquences potentiellement dangereuses, car sans rapport avec le fonctionnement effectif des marchés contemporains et plus encore des interdépendances macroéconomiques. On a pu montrer dans cette perspective que le renversement complet des politiques éco-

nomiques (du soutien des dépenses de bien-être au boom de l'armement, de la croissance du salaire minimum à l'encouragement des profits et de l'épargne, de l'acceptation d'une dévaluation à la recherche d'une monnaie forte...) ne conduit pas à un redressement des tendances défavorables antérieures mais provoque plutôt leur aggravation.

- En revanche, les représentations keynésiennes sont beaucoup moins inadéquates que ne le supposent les "néo-libéraux" puisqu'elles rendent compte (et permettent de prévoir) avec une relative exactitude les obstacles auxquels se heurtent les politiques conservatrices : réduction importante de l'activité avant tout infléchissement des tendances de l'inflation, montée du chômage et extension des déficits publics, découragement de l'investissement et détérioration de la profitabilité constituent autant de phénomènes parfaitement prévisibles par la macroéconomie d'inspiration keynésienne. Convenablement amendées pour prendre en compte les propriétés nouvelles que constituent une régulation de type monopoliste, le développement d'une économie d'endettement et une interdépendance internationale poussée, les conceptions de Keynes conservent donc toute leur fécondité.

En définitive, seules les "recettes keynésiennes" abusivement simplifiées et rigidifiées sont mises en péril par le déroulement de la crise actuelle(97). De fait, les gouvernements butent sur les limites des politiques économiques traditionnelles, qu'elles soient keynésiennes ou monétaristes. Ainsi, l'usage des modèles économétriques existants à des fins d'optimisation de l'emploi montre clairement que seules des réformes de type structurel parviendraient (peut-être) à influencer significativement une évolution devenue défavorable du fait de l'épuisement des ressorts les plus profonds du développement antérieur. Mais ces réformes ne peuvent être menées de manière indépendante, en progressant pas à pas en fonction des opportunités ouvertes par l'élargissement conjoncturel de telle ou telle marge de manoeuvre, par une situation socio-politique favorable au réexamen de tel ou tel compromis passé, par la clairvoyance ou le dynamisme de tel ou tel ministre. La lutte contre l'inflation fournit un exemple frappant de la nécessaire interdépendance des changements structurels et institutionnels concernant le crédit, les formes de la concurrence et les relations du travail.

./.

Dans ce domaine en effet, il est devenu clair que l'architecture interne des systèmes bancaires influençait de manière substantielle l'exercice effectif du contrôle de la Banque centrale et offrait de ce fait un terrain plus ou moins propice au développement des pressions inflationnistes. Une réorganisation des circuits monétaires et financiers apparaît donc souhaitable : elle doit briser le caractère quasi-automatique des refinancements, mettre fin dans ce but à l'hétérogénéité du système bancaire, activer le fonctionnement du marché monétaire et renforcer la part des financements non bancaires dans les besoins en capitaux à long terme (98). Il serait toutefois dangereux de surestimer l'impact de tels aménagements s'ils se produisaient indépendamment de toute altération des mécanismes de formation des prix et revenus nominaux. Le propre de l'analyse précédemment développée est d'écarter l'hypothèse d'après laquelle un meilleur contrôle monétaire serait directement ou indirectement associé à la modération des hausses de prix. Au contraire, un contrôle plus strict des liquidités de l'économie ne manquerait pas d'avoir des effets pernicioeux sur la production en volume et l'activité si la propagation des hausses de prix et de coûts continuait à opérer selon leur logique antérieure, puisque celle-ci est largement déconnectée des déséquilibres de marché.

Au total donc, on doit admettre qu'il n'existe guère d'issue plausible à la crise procédant par réorientation à la marge des politiques économiques, par une meilleure utilisation des outils disponibles ou par des aménagements de détail des systèmes fiscaux, sociaux ou monétaires. Il est d'ailleurs significatif d'observer que pas plus le plan Reagan que le programme du gouvernement socialiste français n'ont, à court terme, suscité les inflexions attendues dans les évolutions macroéconomiques(99). Il faut donc renoncer à l'idée qu'une bonne politique conjoncturelle suffirait à restaurer les bases de la croissance. Mais les ambitions n'en sont alors que plus grandes : si elles doivent composer avec les contraintes incontournables de courte période (menaces sur le change, difficultés d'équilibrage financier des budgets sociaux, risques de dérapages inflationnistes, gonflement du chômage, etc.) les politiques économiques doivent également inscrire dans leur développement progressif une logique plus haute qui prépare un réaménagement en profondeur des rapports entre l'Etat et le marché.

Restauration du marché ou extension de l'Etat : un débat pipé

Dans le passé, l'extension et la diversification des interventions économiques de l'Etat ont en effet été compatibles avec une croissance rapide respectant approximativement les objectifs du carré magique (forte croissance, faible inflation, plein-emploi, équilibre extérieur). La montée des déséquilibres (monétaires, extérieurs, sociaux) a remis en cause cette articulation propre aux économies industrialisées et inscrit à nouveau à l'ordre du jour le débat entre libéralisme et interventionnisme qui avait déjà animé les années trente (100). Ce débat est souvent caricaturé à dessein entre les tenants d'une dissolution de l'Etat par le marché et les partisans d'une absorption des relations marchandes par l'Etat. Cette opposition manichéenne a un caractère à la fois naïf et dogmatique qui la rend peu féconde pour examiner les problèmes complexes que pose l'avenir de sociétés capitalistes où la socialisation des activités a atteint un degré sans précédent.

Pas plus que dans l'entre-deux-guerres en effet on ne saurait attendre de l'affrontement des stratégies individuelles la résolution en quelque sorte automatique des contradictions actuelles. De fait, s'il est légitime d'admettre l'efficacité de courte période du marché, il est tout à fait abusif d'extrapoler cette propriété au moyen-long terme : aucun marché, même boursier, ne s'avère capable de réduire l'incertitude et l'instabilité qui caractérisent les périodes d'éclatement de la cohérence du mode de développement. En d'autres termes, les marchés n'assurent la compatibilité des décisions économiques que sous des hypothèses strictes, lorsque les comportements privés sont guidés et en quelque sorte canalisés par un mode d'accumulation établi, éprouvé et donc intériorisé par chacun des groupes ou agents. En revanche, "le marché" n'a pas la possibilité de constituer les cadres mêmes de l'activité économique, puisque c'est au contraire l'institutionnalisation de ces cadres, souvent impulsée au niveau politique, qui régit à terme les comportements et donc le fonctionnement de chaque marché. On ne saurait donc confier au marché la tâche d'inventer les formes sociales assurant une sortie de crise : tout au plus ce dernier peut-il diffuser, voire contraindre, l'adoption de comportements individuels autour d'une forme donnée, dès lors que, par ailleurs, est assurée sa compatibilité structurelle avec l'ensemble du système.

Mais il serait tout aussi faux de surestimer la toute puissance de l'Etat dès que l'on écarte les conceptions naïves qui font de ce dernier l'expression du seul intérêt des groupes monopolistes ou un instrument dont la neutralité fonctionnelle permettrait un usage volontariste pour explorer de nouvelles voies de développement. En fait l'Etat lui-même est traversé d'une série

de contradictions qui ne se résument pas à l'opposition strictement économique entre petits producteurs et monopoles mais concernent la totalité des relations sociales constitutives de l'économie considérée. Ainsi l'appareil d'Etat est-il soumis en permanence à deux séries d'impératifs potentiellement inconciliables : de soutien d'une reproduction économique, elle-même soumise aux contradictions de l'accumulation, d'un côté ; de légitimation de l'ensemble des formes structurelles constitutive de la société considérée de l'autre. Dans les périodes de grande crise, l'interaction de ces deux séries de déterminations conduit à une exacerbation des contradictions traversant la politique économique : le "politiquement souhaitable" apparaît alors s'opposer à l'"économiquement nécessaire". Même dans une conception sociale-démocrate, le degré de liberté de l'Etat est finalement restreint par la puissance de la logique du marché, vecteur et condition des stratégies des pôles privés d'accumulation. Plus généralement apparaît un écart, qui peut être considérable, entre les formes légales que tente d'instituer l'Etat et la permanence d'une régulation effective, reposant sur un ensemble de formes structurelles héritées du passé d'un côté, les stratégies des groupes et classes sociales en vue de les modifier de l'autre (101).

Les approches en termes de régulation conduisent pour leur part à une conception moins mécaniste de l'interpénétration entre "Etat" et "Marché" après la seconde guerre. L'analyse développée dans le présent ouvrage, en particulier, a toujours refusé de faire appel à l'intervention publique sous forme d'un *deus-ex-machina* capable d'expliquer les formes nouvelles de la croissance et des cycles après la seconde guerre. En conformité avec d'autres travaux de longue période (102), les traits originaux caractérisant le rôle de l'Etat ont été interprétés ici comme partie prenante d'une régulation de type monopoliste dont ils tirent leur logique (plutôt qu'ils ne la lui imposent). C'est donc de l'interaction entre les dynamiques marquant l'organisation de la production, le bouleversement des conditions collectives d'existence, la concentration du capital et la transformation des branches, que découlent les mutations économiques du rôle de l'Etat. En conséquence, l'interprétation traditionnelle de l'alourdissement des finances publiques en terme de dysfonctionnement se révèle inadéquate puisque l'intervention étatique dans le domaine de la répartition des revenus, du soutien aux activités productives et de la politique anti-cyclique ne sont pas la réponse à autant de déficiences isolées des marchés mais s'inscrivent comme les composantes d'une nouvelle régulation d'ensemble.

Cette interprétation met en lumière l'importance centrale, mais aussi les limites, du pouvoir politique dans l'exploration contemporaine d'une sortie de crise. Selon la présente problématique, la victoire du keynésianisme dans les années 50 et 60 représente plus qu'un renouveau de la doctrine ou des techniques d'intervention : fondamentalement elle entérine et codifie un "armistice social" entre idéologies et forces sociales opposées (103). C'est ce compromis qui se trouve dans l'impasse alors que l'on se trouve devant une situation à certains égards typiquement keynésienne de déficience conjoncturelle de la demande effective. Ce compromis n'est plus reconductible pour les raisons déjà exposées : les formes institutionnelles et les comportements qui en ont assuré le succès ont en effet pour résultat de susciter aujourd'hui des enchaînements pernicious où les interdépendances entre salaires, profits, prix et contrainte extérieure nourrissent inflation et désindustrialisation, chute des profits et blocage de l'accumulation. Comme on l'a montré, ces problèmes ne peuvent être résolus par le seul perfectionnement des techniques de gestion publique.

En conséquence, s'impose la nécessité de rechercher un nouveau type de compromis social en l'absence duquel la constitution d'une nouvelle régulation d'ensemble reste utopique. Plusieurs propositions ont récemment esquissé la logique et le contenu de ce nouveau compromis (104). S'inscrivant dans un contexte marqué par la "crise de l'Etat-providence" et la fragmentation de la classe ouvrière, ces propositions ont en commun d'accorder un rôle majeur aux initiatives et aux mécanismes de socialisation locaux : l'expérimentation sociale décentralisée serait riche de synergies nouvelles que bloque une centralisation excessive des centres de décision et des enjeux. L'objectif serait de réaliser ainsi "un échange réciproque de flexibilités et de rigidités" (105) seul à même d'échapper au blocage de la dynamique "social-démocrate" à l'oeuvre depuis trente ans.

Si l'objectif est clair et si la problématique sociale proposée a un caractère novateur et sympathique, il paraît néanmoins discutable de voir dans la juxtaposition de tels compromis décentralisés le vecteur d'une nouvelle cohésion sociale d'ensemble. Le réaménagement du rapport salarial, le redéploiement des dépenses collectives et des recettes publiques, le ralentissement de l'inflation pour ne prendre que ces trois exemples ne sont pas releuables d'une thérapeutique principalement déterritorialisée et décentralisée(106). Dans ces conditions, dépassant l'opposition manichéenne et peu pertinente entre retour au marché ou extension du rôle de l'Etat il importe de s'interroger sur un des enjeux fondamentaux de la période actuelle : quelles formes nouvelles de l'Etat pour quels types de développement ?

L'Etat, centre d'impulsion et vecteur de nouvelles formes structurelles...

A la lumière des développements précédents, il fait peu de doutes que les années à venir seront marquées par l'affrontement de conceptions et de stratégies des différents groupes sociaux défendant leurs intérêts propres avec d'autant plus de vigueur que l'entrelacement des formes institutionnelles contemporaines fournit un terrain de manoeuvre favorable, tandis que le principe des droits acquis donne apparemment leur pleine légitimité à ces pratiques à bien des égards corporatistes. Que l'évolution qui en découle apparaisse particulièrement déséquilibrée et chaotique, au niveau national comme international, ne saurait surprendre. On comprend qu'un nombre croissant d'analystes se soient intéressé aux relations entre crise, montée des dépenses d'armement et risques de guerre (107), et que certains redoutent que l'issue à cet enchevêtrement de contradictions socio-politiques soit une conflagration mondiale dont la chronologie récente fournirait maints points de départ (108). Certes on pourrait établir un rapprochement apparemment suggestif entre la chronologie des grandes crises (celles de 1873-1896, puis de 1929 à 1938) et les grands épisodes de guerre (1914-1919, 1939-1945). Pourtant analogies et comparaisons ne sauraient se substituer à une analyse des enchaînements précis conduisant de l'occurrence d'une crise économique à sa "solution" par les guerres, puisque les historiens eux-mêmes ne parviennent pas à établir une représentation convaincante du réseau complexe de déterminants conduisant des contradictions économiques aux antagonismes politiques puis aux conflits ouverts (109). Même s'il est vrai que ces épisodes constituent un redoutable "laboratoire social" (110), inférer de la crise actuelle l'inéluctabilité de la guerre suppose au total l'existence de déterminismes excessivement stricts et l'absence de toute autonomie même relative des différentes nations, classes ou groupes sociaux.

Dans ces conditions, la présente problématique conduit à des analyses et recommandations bien différentes. En premier lieu tout porte à croire que l'issue aux déséquilibres actuels ne résulte pas mécaniquement des déterminismes économiques antérieurs (111) : si le passé conditionne les alternatives ouvertes, il en existe a priori plusieurs dont la réalisation dépend pour partie de l'orientation et la nature de certains choix politiques cruciaux, fussent-ils implicites. De ce fait et ce second point est essentiel, l'orientation par les gouvernements en place des transformations géo-politiques, sociales et technologiques peut peser durablement sur le type de développement s'imposant comme solution à la crise actuelle.

En conséquence, rien n'interdirait au pouvoir politique de rechercher et favoriser des sorties "à froid" à la crise, c'est-à-dire ne reposant pas nécessairement sur la violence des affrontements internes et/ou internationaux. Même s'il faut relativiser leur toute puissance, l'extension des interventions de l'Etat et de ses moyens de diagnostic et d'analyse plaide en faveur d'une telle solution. Il se pourrait ensuite que l'Histoire ne soit mue par aucun principe téléologique ou moteur ultime, ni le Marché, ni la Technologie, et qu'aucune classe ou groupe n'ait le pouvoir d'imposer de façon unilatérale sa logique à l'ensemble de la société : ni un mythique "Capital", ni des "Masses" idéalisées ne véhiculent de sortie immédiate et simple aux grandes crises. Dans ces conditions, l'Etat pourrait être le lieu où serait tenté une confrontation aussi cruciale que difficile : révéler les stratégies des groupes qui s'affrontent, évaluer ex-ante les effets sociaux et économiques de leur conjugaison, repérer celles des transformations susceptibles de s'organiser en un nouveau mode de développement. Favoriser celles des mutations s'avérant les plus propices à une sortie vers le "haut" écarterait alors le risque catastrophique que constitue une dépression cumulative de type 1929-1932 et favoriserait une amélioration de la situation matérielle des salariés et si possible leur recomposition idéologique.

*

* *

Dégager les lignes de force de la prochaine décennie n'est pas chose facile et le déroulement de la crise risque encore de déjouer maint pronostic. Le présent chapitre a permis de passer en revue les principaux domaines où se nouent les contradictions de la période passée et les enjeux d'une sortie de crise : le bilan de cette investigation apparaît maintenant en toute clarté, il invite à la lucidité.

Après avoir analysé le caractère irréaliste de leurs représentations et démontré les enchaînements négatifs auxquels conduit leur mise en oeuvre, on peut d'abord souligner une fois encore le *danger des politiques libérales* : la seule issue macroéconomique cohérente qu'elles sont en mesure d'offrir est un ajustement catastrophique par le bas mettant en oeuvre des enchaînements récessionnistes cumulatifs auxquels une régulation de type monopoliste a fait jusqu'ici obstacle.

Depuis Mai 1981, une telle hypothèse semblerait écartée pour la France, ce qui invite à esquisser quelques réflexions plus spécifiques sur la politique originale qui est tentée. L'ambition du programme du gouvernement n'est autre que de rechercher une sortie vers "le haut" de la crise, dans un contexte mondial où au contraire la généralisation des politiques d'austérité dans les économies dominantes et la montée des facteurs de blocage dans la quasi-totalité des autres pays introduit un redoutable synchronisme des enchaînements conjoncturels et rend plus probable que par le passé un effondrement financier en chaîne, accompagné d'une contraction massive de la production et de l'emploi.

Force est de reconnaître qu'aucun indice ou tendance significative ne permet de penser que des solutions simples soient à portée de main : ni l'épanouissement d'une nouvelle génération technologique, ni la reconquête du marché intérieur, ni l'approfondissement de la solidarité selon ses tendances passées n'offrent par exemple de recette miracle aux problèmes de concurrence internationale, d'emploi, ou de conditions d'existence. Leurs effets pernicioeux, même, sont loin d'être négligeables : réductions nettes d'emploi en dépit (ou à cause) des mutations techniques, désagrégation de ce qui reste d'organisation internationale (en particulier vis-à-vis de l'Europe et du Tiers-Monde) dans l'hypothèse d'un recentrage industriel maladroit, exacerbation des déficits publics et des pressions inflationnistes sous l'effet d'une conception purement additive de la solidarité sont autant d'enchaînements plausibles. Faut-il dire probables ? C'est ce que suggérerait sans doute une conception mécanique, extrapolant les ajustements économiques et les pratiques sociales hérités du passé. Au fur et à mesure que l'on s'éloigne du premier "choc pétrolier", il est clair qu'aucun processus automatique, ou même qu'aucune réforme partielle et ponctuelle, n'est à même de garantir une sortie progressive et sans heurt des déséquilibres et contradictions actuels. Ce sont les bases même de la croissance qui font question, si bien que les différentes pratiques, qui trouvaient leur cohérence dans une orientation générale de l'accumulation, se heurtent aujourd'hui sans dégager de principe stable d'organisation sociale et économique.

De fait, les tentatives social-démocrates de sortie de crise s'inscrivent aujourd'hui dans un contexte marqué par deux caractéristiques aux effets contradictoires. D'un côté l'épuisement du régime de croissance mis en place dans l'après-guerre ne permet plus de trouver les bases d'un nouveau compromis social dynamique dans le relèvement de la productivité et des revenus réels. En dépit des efforts déployés, n'apparaît aucun retour en correspondance entre les transformations de la production et celles du mode de vie. D'un autre côté, les formes de la régulation d'ensemble constituées durant la phase d'expansion continuent à déterminer le cadre général dans lequel opèrent aujourd'hui les ajustements économiques. Ceux-ci contribuent donc à rendre plus rigides les comportements privés le plus souvent contraints par une logique échappant à chaque groupe ou agent individuel. Cette institutionnalisation poussée, seconde originalité de la crise actuelle, offre donc un terrain de manoeuvre propice à l'expression des intérêts corporatistes et à la défense en chaîne des avantages acquis. La conjonction de ces tendances donne quelque crédit à l'hypothèse négative où le durcissement des antagonismes sociaux conduirait nécessairement en France à l'accélération de l'inflation et à la conjugaison de déficits massifs. Face à une telle perspective, l'appel à la rigueur et à l'effort, sans doute nécessaire, ne saurait suffire à définir une politique de sortie de crise : faute de perspective claire en effet, on ne saurait attendre que chaque groupe social consente à renoncer à des acquis certains dans l'espoir hypothétique de contribuer à une solidarité abstraite ou à une reprise problématique et incertaine.

Dans ces conditions, seul le pouvoir politique peut et doit proposer certains axes stratégiques *de recomposition des compromis* institutionnalisés entre groupes sociaux et donc de *restauration d'une cohérence dynamique* entre transformation des conditions de production et des modes de vie. Au-delà de l'initiative décentralisée et de l'expérimentation sociale — que la crise stimule et dont on peut souhaiter par ailleurs le développement — la présente analyse conduit donc à souligner le caractère nécessairement global de cette recherche des conditions générales d'une sortie de crise. Il n'appartient d'ailleurs pas au politologue ni à l'économiste d'en décrire les contours que seul pourrait révéler un vaste processus de confrontation, de concertation puis de décision. En d'autres termes, il ne s'agirait rien moins que d'anticiper — et d'orienter — le mouvement socio-économique qui conduira — en tout état de cause mais au prix de quels tâtonnements et conflits — à l'émergence d'une nouvelle régulation d'ensemble.

Dans les pays comme la France, qui se sont dotés depuis longtemps d'institutions planificatrices, un enjeu central est peut-être une mutation dans les finalités, les objectifs et les moyens de l'orientation par le gouvernement des perspectives de moyen terme. Plus encore qu'une étude de marché généralisée ou une procédure de coordination inter-administrative, le Plan pourrait être un instrument de recherche et de mise en cohérence de stratégies par nature contradictoires et donc finalement un réducteur d'intransigeances. Il ne s'agirait de rien d'autre que de mimer de façon anticipée une série de déséquilibres économiques et sociaux, de rechercher ainsi les principes constitutifs d'un nouveau mode de développement puis d'obtenir, au-delà des aléas de la courte période, l'adhésion des acteurs à la stratégie définie en début de Plan.

Sans doute, ces propositions pourront-elles paraître a priori tout à fait irréalistes : il est vrai qu'elles n'entretiennent que peu de rapport avec les ambitions réduites et les pratiques quotidiennes des gouvernements depuis le blocage des années soixante-dix. Mais le paradoxe tient peut-être à la réalité elle-même : le caractère structurel de la présente crise appelle une redéfinition d'ensemble des politiques économiques et sociales mais il la rend simultanément plus difficile et contradictoire. Aussi, force est de reconnaître que pour l'heure, une telle issue, dépassant l'orthodoxie sociale-démocrate héritée du passé, peut paraître incertaine. Elle appelle d'abord la mobilisation de groupes porteurs d'un tel projet, aussi actifs qu'imaginatifs. Elle suppose ensuite que les contradictions sociales internes et internationales ne s'exacerbent pas au point de déboucher sur une série de guerres locales, porteuses d'un affrontement mondial. Démentir l'apparente fatalité qui par le passé a fait des guerres les "accoucheuses" de l'Histoire, constitue le défi de la prochaine décennie et la recherche d'une solution non-capitaliste désigne une ambition toujours d'actualité.

NOTES

- (1) Cet enseignement résulte aussi bien des travaux de simulation (voir par exemple l'article de P. ARTUS et P. MORIN "La crise : quelles explications donne le modèle Metric ?" Revue Economique, Novembre 1979) que ceux recherchant une optimisation de l'emploi à travers une redéfinition de l'ensemble des instruments de politique économique (voir A. GAURON, J. MAURICE, Revue Economique, Juillet 1981).
- (2) Ainsi de 1974 à 1980 les analystes ont ils privilégié tantôt les problèmes strictement énergétiques, puis ceux du dollar et de l'économie américaine, tantôt les difficultés du redéploiement technologique, ou encore les questions liées à la flexibilité et la mobilité des travailleurs, sans oublier les nombreuses polémiques autour des limites de l'intervention publique dans les domaines financier, réglementaire, fiscal et plus encore social.
- (3) Ainsi J.J. SERVAN-SCHREIBER écrit-il dans "Le défi mondial" (Fayard, 1980) : "il ne s'agit pas, il ne s'agit plus de se partager des richesses (lesquelles ?), il s'agit de livrer au Tiers Monde les moyens de passer à la phase supérieure de la société informatisée pour le rendre lui-même capable de créer." p. 448.
- (4) Tel est le thème central qui fédère la plupart des articles parus depuis 1974 dans la Monthly Review, et dont on trouve un exemple récent dans la livraison de décembre 1981 : "The economic crisis in the United States" sous la plume de P.M. SWEEZY. De façon plus générale, l'ouvrage de ce dernier auteur en association avec H. MAGDOFF "The Deepening crisis of U.S. Capitalism" (Monthly Review Press, 1981) est centré sur l'idée d'une récurrence des crises, inhérente au capitalisme monopoliste au sens qu'avaient donné à ce terme P.M. SWEEZY et P. BARAN.
- (5) Ainsi l'orthodoxie keynésienne considérant comme stabilisante l'intervention de l'Etat a-t-elle progressivement cédé la place à un regain des thèses libérales faisant au contraire du marché la seule procédure d'harmonisation d'un ensemble d'intérêts individuels. Ce regain est particulièrement sensible aux Etats Unis à travers les best sellers que constituent respectivement l'ouvrage de R. et M. FRIEDMAN "Free to choose", Penguin Books 1979 et celui de G. GILDER "Richesse et pauvreté" traduction française, Albin Michel, Paris 1981.
- (6) Les spécialistes de l'innovation scientifique et technique ont tout particulièrement insisté sur les déterminismes associés à la diffusion des nouveaux processus et produits, faisant parfois des mouvements économiques longs la stricte conséquence des vagues d'innovation (voir en particulier le numéro spécial d'août 1981 de la Revue Futures sur le thème "Technical innovation and long waves in world economic development"). A contrario pour un autre courant c'est la configuration des rapports sociaux de production qui conditionnerait les effets économiques des avancées techniques, thème qui est sous-jacent à l'ouvrage de H. BRAVERMAN "Monopoly labor" Monthly review Press, 1976 (traduction française : Maspéro, 1978) et qui n'est pas étranger aux prises de position d'auteurs tels que Ph. ZARIFIAN (Revue Dialectiques automne 1981, n° 33) ou B. CORIAT "l'atelier fordien automatisé", Revue NON! Repères pour le Socialisme, n° 10, Novembre-Décembre 1981.
- (7) Telle est en effet la caractérisation à laquelle ont abouti une série de recherches sur les origines de la crise actuelle, dont on trouvera un résumé dans l'article de R. BOYER "La crise actuelle une mise en perspective historique" Critiques de l'Economie Politique, n° 7/8 automne 1979. C'est d'ailleurs à une conclusion convergente qu'aboutissent les comparaisons du déroulement des crises, menées aux chapitres 6 et 7.

- (8) La caractérisation du régime de croissance internationale d'après guerre esquissée ici fait appel aux deux concepts d'hégémonie et de compétitivité. Ils sont introduits plus en détail dans l'article de J. MISTRAL "La diffusion de l'accumulation intensive et sa crise" contribution à l'ouvrage collectif "Recherches en économie internationale" (J.L. REIFFERS éditeur) Dunod 1982, résumant lui-même un travail plus complet "Croissance Nationales. Accumulation du capital et concurrence internationale. Une approche macroéconomique des phénomènes de compétitivité dans la longue période 1899-1973". Thèse Paris I, 1976.
- (9) L'expansion des circuits financiers internationaux est décrite dans la Revue du C.E.P.I.I. : Economie Prospective Internationale, n° 3 Juillet 1980 : "Vers des limites financières à la croissance ?" L'étude met en relief la déconnexion des fonctions du dollar comme moyen de paiement et comme actif de réserve ; cette déconnexion se projette dans l'instabilité des relations dollar-mark caractérisant la scène monétaire depuis 10 ans.
- (10) C.P. KINDLEBERGER attribue un rôle majeur à l'impuissance du Royaume-Uni et au refus des U.S.A. d'assurer la stabilité des relations et des marchés internationaux pour comprendre la gravité et la durée de la crise des années trente : "The world in depression" California University Press 1975.
- (11) Le terme a été popularisé par le rapport du groupe de travail Interfutur de l'O.C.D.E. pour rendre compte de l'affaiblissement du pouvoir régulateur des U.S.A. et de la différenciation croissante des économies du Tiers-Monde.
- (12) Le développement de ces derniers revêt désormais un caractère relativement autonome puisqu'il procède d'une activité d'intermédiation proprement bancaire opérant en dollars à l'échelle mondiale. Les caractéristiques de cette "économie internationale d'endettement" sont décrites dans les contributions de C.A. MICHALET et H. BOURGUINAT au colloque de Bordeaux : H. BOURGUINAT (éd.) : "Internationalisation et autonomie de décision". Economica, 1982.
- (13) Outre l'ouvrage cité de C.P. KINDLEBERGER, voir B. ROWLAND : "Balance of power or hegemony : the interwar monetary system". Lehrmann Institute, 1976.
- (14) Telle est l'une des conclusions du travail dirigé par J. LESOURNE pour le projet Interfutur de l'O.C.D.E. dont il propose une présentation plus générale dans son ouvrage : "Les mille sentiers de l'avenir". Seghers, 1981.
- (15) Tel celui prôné par J.M. JEANNENEY : "Pour un nouveau protectionnisme". Seuil, 1978.
- (16) Proposition esquissée en particulier par A. GRJEBINE : "La nouvelle économie internationale". Presses Universitaires de France, 1980.
- (17) Illustrées par exemple dans l'ouvrage collectif : "Turbulences d'une économie prospère". CLAASEN et SALIN éd., Dunod, 1978.
- (18) Une stylisation de certains des mécanismes mis en jeu dans ces évolutions est présentée dans M. AGLIETTA, A. ORLEAN, G. OUDIZ : "Des adaptations différenciées aux contraintes internationales". Revue Economique, Juillet 1981.
- (19) M. AGLIETTA : "Le système monétaire européen et les conjonctures européennes face à la crise du dollar", dans l'ouvrage collectif "Sur l'Europe". P.U.F. 1980.
- (20) C'est par exemple le cas des propositions formulées dans le "Rapport BRANDT" : "Nord-Sud, un programme pour la survie". Gallimard, 1980 ou selon une inspiration plus libérale de J. BHAGWATI : "The new international economic order". M.I.T. Press 1977.

- (21) C'est l'hypothèse sous-jacente à l'analyse économique et géo-politique développée dans RAMSES 1981 - Rapport de l'IFRI - diffusion : Economica.
- (22) Pour une caractérisation récente de certains des aspects de la crise des pays de l'Est voir le numéro spécial de Critiques de l'Economie Politique "Socialismes de l'Est : blocage économique, crises sociales", n° 19 avril-juin 1982. Par ailleurs, les milieux financiers internationaux eux-mêmes apparaissent de plus en plus prudents dans leur relation avec l'Europe de l'Est, qu'il considèrent l'ampleur de la dette extérieure, les difficultés de l'agriculture ou encore la décélération marquée du secteur industriel. Voir par exemple "World economic outlook : the west snaps back, but the socialist bloc stagnates" Business Week 24 Mai 1982, pp. 61-76.
- (23) Le caractère nouveau des relations entre recherche scientifique et technique et dynamique du système productif ressort clairement de recherches aussi diverses que celles menées par exemple par N. ROSENBERG "Perspectives on technology" Cambridge University Press, 1976 ou F. BRAVERMAN "Labor and Monopoly capital" Monthly Review Press, 1974 (déjà cité).
- (24) Pour une argumentation plus complète se reporter à l'article de J. MISTRAL dont l'analyse montre que la diffusion du mode de croissance est loin de se réduire à l'adoption de nouveaux principes techniques. C'est au contraire la nécessité d'appuyer le changement technique sur un ensemble de mutations sociales et institutionnelles qui donne son caractère inégal à ce mouvement d'adaptation.
- (25) Cette hypothèse, initialement proposée par les spécialistes du progrès technique, entre autres par G. MENSCH "Stalemate in Technology : Innovations Overcome the Depression", Ballinger 1979 (version allemande publiée en 1975) est maintenant reprise par de très nombreux économistes et gouvernements. Sur le plan des politiques économiques, cette hypothèse s'est progressivement imposée au fur et à mesure que les économistes ont pris conscience du caractère profond durable de la crise actuelle. Un nombre croissant d'organismes internationaux (O.C.D.E. Communauté Européenne) a été amené à concevoir la crise comme un ajustement retardé à la nouvelle donne technologique (voir par exemple le programme à moyen terme de la Communauté Européenne et les analyses qui le sous-tendent. Economie Européenne, Juillet 1981). Dans le cas de la France, après comme avant Mai 1981, les discussions concernant les mutations technologiques en cours occupent une place centrale dans la recherche d'une stratégie de sortie de crise.
- (26) Les travaux de E.F. DENISON "Explanations of declining productivity growth", Survey of Current Business, Août 1979 ont contribué à populariser l'hypothèse d'un épuisement du progrès technique... bien qu'il s'agisse uniquement de la constatation d'une chute du résidu au terme d'une décomposition comptable de la productivité. Par ailleurs des auteurs tels que O. GIARINI et H. LOUBERGE ("The diminishing returns of technology", Pergamon Press 1978) avaient avancé certains arguments en faveur de l'hypothèse d'un épuisement technologique.
- (27) Les études les plus récentes confirment au contraire l'hypothèse d'une mutation des innovations techniques : essor de nouveaux processus productifs, relatif déclin des innovations de produit, recherche de la flexibilité maximale à travers la combinaison d'inventions déjà anciennes, rétrécissement de l'horizon temporel sur lequel sont entreprises les dépenses de recherche et développement. C'est en particulier ce que confirme le rapport le plus récent de l'O.C.D.E. "Changement technique dans le nouveau contexte socio-économique" Paris, 1980.

- (28) C'est d'abord ce que confirment la plupart des études monographiques concernant la diffusion de certaines innovations clés (voir à ce titre les analyses classiques de E. MANSFIELD "Industrial Research and Technology Innovation" New-York 1968, aussi bien que la synthèse récente de G.F. RAY "Innovations et cycles de Kondratieff, Chroniques d'actualité de la S.E.D.E.I.S. Novembre 1977). Pour fragiles qu'ils soient, les travaux économétriques disponibles au niveau global confirment l'importance des délais nécessaires au passage de l'activité de recherche à la dynamique de la productivité industrielle, ce que montre par exemple le travail de L. CAUSSAT "Croissance, emploi, productivité dans l'industrie américaine (1899-1976)" Note ronéotypée CEPREMAP, Septembre 1981.
- (29) De fait, de façon implicite ou explicite, la plupart des économistes considèrent comme autonome l'évolution du progrès scientifique et technique, leur construction théorique se bornant à en étudier la diffusion, la théorie néo-classique de la croissance étant éclairante à ce titre. Au contraire pour les tenants du caractère induit des choix technologiques, l'Etat pourrait intervenir en favorisant la rentabilité des investissements de recherche et développement, en stimulant et régularisant la croissance de la production, ou encore en imposant de nouvelles normes nécessitant à terme un redéploiement technologique. En tout état de cause force est de reconnaître que l'Etat ne dispose que de peu de moyens directs et d'efficacité certaine pour impulser et orienter le progrès technique.
- (30) L'expérience historique permet de mesurer l'ampleur des résistances sociales auxquelles se heurte le passage à un mode nouveau d'organisation de la production. Les obstacles à l'implantation du fordisme ont par exemple été bien étudiés par les historiens (voir par exemple P. FRIDENSON "Histoire des Usines Renault" Tome I, Seuil 1976). Quant aux difficultés tenant à l'organisation sociale dans son ensemble, le Pétainisme fournit une illustration exemplaire comme l'a montré PAXTON : "La France de Vichy", Seuil, 1975.
- (31) On dispose à cet égard de deux exemples contrastés que constituent respectivement le Royaume-Uni d'un côté, le Japon de l'autre. Les particularités de l'organisation syndicale anglaise - shopsteward, closed shop - n'ont pas été sans peser sur les possibilités d'introduction de nouvelles formes d'organisation de la production. Voir par exemple Y. BAROU : "Contrainte extérieure et déclin industriel du Royaume-Uni". Economie et Statistique n° 97. GRANDO, MARGIRIER et RUFFIEUX : "Rapport salarial et compétitivité". Thèse IREP Grenoble, 1980. Quant aux succès technologiques du Japon, il fait peu de doutes aux observateurs attentifs qu'ils entretiennent des rapports étroits avec les relations sociales du travail fort particulières de ce pays. Pour reprendre les termes mêmes de S. TSURU "Technological Progress and Unemployment" lors de son exposé au Séminaire de réflexion sur l'économie mondiale, CEPII-CESTA 17-18 Mai 1982 : "En ce qui concerne la révolution robotique, le trait distinctif le plus important du Japon tient probablement au rôle de relations professionnelles quelque peu uniques, à savoir
- (a) la tradition de sécurité de l'emploi à travers le système de l'emploi à vie et la règle d'ancienneté
 - (b) la prépondérance de syndicats d'entreprises plutôt que de branches ou de métiers(...) enfin la flexibilité introduite par la sous-traitance dans les ajustements à l'innovation", p. 3 du texte ronéotypé de cette intervention.
- On trouve une conception voisine dans les recherches menées récemment en R.F.A. sur les conséquences des mutations techniques des années quatre-vingt. Ainsi L. SCHOLZ et H. WOLFF dans une communication "Technical Progress, Economic Growth, Employment and Social Change" (note ronéotypée Séminaire de la C.E.E. sur la Technologie, l'investissement et l'emploi, Septembre 1981) insistent ils sur les réponses sociales aux changements technologiques. Confrontant les pressions économiques à l'innovation à l'aptitude des relations professionnelles à les mettre en oeuvre, ils aboutissent à une caractérisation des branches où les blocages

risquent d'être les plus aigus, appelant ainsi autant de politiques de formation, reconversion, concertation, patronat-syndicat. Les recherches sur le mouvement des qualifications confortent ce point de vue (B. LUTZ "Social Endogeneity of Technical Progress and the question of development of human labour" Communication à ce même séminaire C.E.E.).

- (32) Telle est donc la critique majeure que l'on peut faire à la conception de J.J. SERVAN SCHREIBER lorsqu'il anticipe la résorption des déséquilibres nord-sud. Mais c'est aussi une critique que l'on peut adresser à de très nombreuses études monographiques concernant la diffusion du progrès technique : elles considèrent comme nécessaire et inévitable la diffusion des nouvelles techniques indépendamment même du contexte économique et social (pour une critique de ces études voir R. BOYER, P. PETIT "Prévoir l'impact du progrès technique sur l'emploi : réflexions méthodologiques et propositions de recherche", Note CEPREMAP 8202, Janvier, à paraître dans les actes du séminaire de Pont-à-Mousson organisé par la Commission des Communautés Européennes.
- (33) Loin d'être principalement technique, cette "troisième révolution industrielle" met nécessairement en jeu l'ensemble des relations sociales du travail et modes d'existence. J.P. de GAUDEMAR propose par exemple à cet égard de reconnaître l'émergence d'un "troisième âge de l'usine" conduisant à un processus "d'usini-fication sociale" où s'opèrerait la fusion de l'usine et de la ville. Voir son introduction à Usines et ouvriers, Maspéro, 1980.
- (34) Cette hypothèse n'est pas évidente dans la mesure où la plupart des innovations retenant aujourd'hui l'attention (microélectronique, télématique, robotisation et approfondissement de l'automatisation) concernent le traitement de l'information sans que l'on observe de révolution équivalente dans le traitement de la matière. Sans nul doute ceci favorise-t-il le redressement de la rentabilité économique à travers une économie maximale des flux dans le système productif, sans toucher directement le principe même d'organisation du travail, de type taylorien ou fordiste (voir à ce titre l'article de B. CORIAT dans l'ouvrage collectif "Usine et ouvriers" cité à la note précédente).
- (35) Telle est traditionnellement l'hypothèse qui justifie l'"optimisme technologique" de très nombreux économistes : si on se place dans le cadre du modèle néo-classique de plein-emploi, les effets bénéfiques d'une augmentation de la productivité font peu de doute. Plus généralement, il est vrai que l'on peut toujours concevoir un type de régulation économique qui rende favorables les mutations techniques (ce qu'illustre par exemple l'intervention de E. MALINVAUD au Séminaire sur l'Economie Mondiale "Maîtriser le changement technologique" Paris, Mai 1982). On trouvera ci-dessous dans la section consacrée aux transformations du rapport salarial, une série de propositions allant dans le sens d'une réconciliation entre progrès technique et atténuation du chômage.
- (36) Après avoir interprété la montée des coûts sociaux de reproduction du salariat aux U.S.A., M. AGLIETTA —dans son livre déjà cité—avançait précocement cette idée, développée ensuite par J. ATTALI ; celui-ci montre comment la logique capitaliste canalise l'usage du progrès technique dans le sens d'une société d'"auto-surveillance", d'"auto-éducation"...voir les ouvrages : La nouvelle économie française, Flammarion 1979 et L'ordre cannibal , Grasset 1980.
- (37) L'expérience des vingt dernières années incite à ne pas renouveler les erreurs de prévision qui, toutes tendirent à surestimer les possibilités de réduction massive des coûts grâce aux progrès des techniques. Le quasi-échec des tentatives

d'industrialisation du logement social, l'incapacité de la modernisation et de la technicisation des hôpitaux (cas par exemple de l'informatisation lors des années soixante-dix) à infléchir la croissance des coûts de traitement, le blocage des méthodes et supports modernes d'éducation dérivent d'une série d'obstacles communs. D'abord, loin de se conformer au modèle de l'accumulation intensive de type industriel, dans ces domaines les innovations techniques peuvent introduire autant d'effets pervers. Dans la santé, la sophistication des méthodes d'investigation et de traitement (des analyses biologiques et radiologiques, jusqu'au scanner) conduit à une hausse des coûts directs (multiplication des actes, extension du personnel technique) mais n'affecte guère la partie traditionnelle des coûts puisque les soins continuent à requérir une forte proportion de travail infirmier. Ensuite dans ces trois secteurs, la tendance à l'abaissement des coûts habituellement véhiculé par la concurrence capitaliste se heurte aux résistances de groupes sociaux défenseurs d'une toute autre logique : le rôle de la rente foncière et des particularités de la promotion immobilière pour le logement, les conséquences du pouvoir médical sur l'orientation des techniques de soin, la défense active de leurs intérêts par cette nouvelle fraction de la petite ou moyenne bourgeoisie que constituent les enseignants. Pour un point sur les analyses récentes dans ces domaines potentiellement explosifs, voir sur le logement : A. LIPIETZ : Le tribut foncier urbain, Maspéro, 1974 ; sur la santé : Recherches Economiques et Sociales, Nouvelle série N° 1, 1er trimestre 1982 ; et sur l'enseignement, les annexes au Rapport de la Commission du Bilan déjà cité et le débat qu'il a contribué à ouvrir sur la réorientation des politiques éducatives.

- (38) Si l'on examine en effet les tendances postérieures à 1973, il ressort d'une analyse statistique qu'en Europe ce sont celles des industries qui ont différemment favorisé la croissance de la productivité (cas de l'Allemagne et de la Belgique) pour lesquelles l'emploi se contracte le plus rapidement. Ceci introduit une rupture par rapport aux années 1960-1973 où l'on enregistrait au contraire un lien positif entre productivité et emploi industriel (voir R. BOYER, P. PETIT "Emploi et productivité dans la C.E.E.", Economie et Statistique n°121 Avril-Mai 1980). Seul le Japon continue à fournir après 1973, l'exemple d'un lien positif entre différentiels de productivité et d'emploi. Ce sont sans doute ces deux constatations qui expliquent que le progrès technique continue à être conçu comme favorable à l'emploi...bien que la crise ait introduit une rupture notable de ce lien en Europe et aux Etats Unis.
- (39) Telle est en effet la conclusion qui ressort d'un modèle économétrique estimé en coupe pour six industries européennes (R. BOYER, P. PETIT "Progrès technique, croissance et emploi : un modèle d'inspiration Kaldorienne pour six industries européennes" Revue Economique Novembre 1981). Dans les années soixante les effets de rationalisation des nouveaux investissements étaient compensés par le dynamisme de la demande de produits industriels, elle-même stimulée par le marché mondial. A contrario, depuis 1973, l'investissement s'est moins ralenti que la demande mondiale, de sorte que prévaut un mouvement de contraction de l'emploi industriel, souvent qualifié de désindustrialisation.
- (40) On reprend ici la formule proposée par B. LASSUDRIE-DUCHENE —voir sa contribution sous ce titre dans les Actes du colloques de Bordeaux déjà cité—. Au niveau macro-économique, il est clair que la plupart des économies dominantes ont connu à la fin des années soixante un mouvement d'extraversion affectant les caractéristiques mêmes des évolutions internes. Pour la France, voir par exemple H. BERTRAND : Une nouvelle approche de la croissance d'après guerre : l'analyse en section productives" Statistiques et Etudes Financières n° 35, 1978, G. DESTANNE DE BERNIS : Giscard, le destin de la crise, P.U.G., 1981 et CEPREMAP : Redéploiement industriel et espace économique, ronéotypée, 1980, à paraître dans les Travaux et Recherches de Prospective, n° 85, Documentation Française.

- (41) Il ne faut pas oublier en effet que la France occupe une position intermédiaire dans la hiérarchie internationale des produits à haute technologie comme l'avait initialement montré la Fresque Historique du Système Productif (Collection de l'INSEE, série E n° 27, 1974). L'industrie française importe des biens à technologie avancée de pays tels que les Etats Unis, la R.F.A., le Japon tout en leur vendant des biens durables à technologie intermédiaire ; à l'inverse, la France échange avec les pays en voie de développement des biens d'équipement en contrepartie de biens de consommation courante et de matières premières. Voir F. VELLAS : Echange international et qualification du travail, Economica 1982. Il apparaît ainsi que le contrôle sur les filières les plus essentielles conditionne pour beaucoup les effets bénéfiques du progrès technique sur l'emploi comme l'avait montré le travail du G.E.P.I. : "Les pays industrialisés et la concurrence du Tiers Monde" ronéotypé, C.F.C.E., 1978.
- (42) Une série de travaux a montré le rôle que pouvait avoir la microélectronique dans l'atténuation des déséquilibres et contradictions ayant conduit à la présente crise (voir par exemple H. LORENZI, O. PASTRE, J. TOLEDANO "La crise du XXème siècle" Economica 1980 ou A. BRENDER, A. CHEVALIER, J. PISANI "Etats Unis : croissance crise et changement technique dans une économie tertiaire" Economie Prospective Internationale n° 2 Avril 1980). Néanmoins il reste difficile de prévoir à quelle vitesse la microélectronique affectera les diverses branches concernées (voir O. PASTRE, D. MEYER, J.L. TRUEL, ZARADER "Informatisation et emploi, menaces ou mutation" Documentation Française 1981).
- (43) Les ouvrages d'A. TOURAINE, D. BELL, S. MALLET constituent à cet égard le prolongement de la typologie des activités entre secteurs primaire/secondaire et tertiaire formulée initialement par C. CLARK et J. FOURASTIE. Les enseignements de R. ARON ont durant les années soixante propagé et renouvelé ces thèmes.
- (44) La démonstration en a été faite récemment par le C.E.P.I.I. pour les U.S.A. ; voir Economie Prospective Internationale, n° 2, 1980.
- (45) Un examen minutieux en est proposé par F. GARDES : L'évolution de la consommation marchande en France R.F.A., au Royaume-Uni et aux U.S.A. depuis 1960, Ronéo, CREDOC.
- (46) Cet argument a été introduit par J. GERSHUNY "After Industrial Society. The emerging Self-Service Economy", MacMillan, Londres, 1987. Pour une analyse des substitutions entre biens durables et services selon cette problématique voir par exemple E. VINCENT-THOMAS "Les incertitudes du tertiaire" Critiques de l'Economie Politique, n° 12 Juillet-Septembre 1980.
- (47) A. LIPIETZ : Le tertiaire, arborescence de l'accumulation capitaliste : prolifération et polarisation, Critiques de l'Economie Politique, n° 12, Juillet-Septembre 1980.
- (48) Observation qui conduit certains à parler d'un secteur quaternaire. Voir en particulier les travaux menés sous l'égide de l'O.C.D.E. : les activités d'information de l'électronique et des technologies des télécommunications. O.C.D.E. 1981.
- (49) Il ressort par exemple que de 1965 à 1968, 20,1 % d'artisans sont de nouveaux entrants, 17,2% abandonnant leur activité, dans le cas de la France comme le montre B. ZARCA "Barrière à l'entrée, turbulences et facteurs d'exclusion de l'artisanat, Revue Consommation, Octobre-Décembre 1977.

- (50) Distinction explicitée dans le numéro spécial de la revue du C.E.P.I.I. consacrée aux U.S.A..
- (51) Dans le célèbre opuscule de N. KALDOR : Causes of the slow rate of growth of the U.K. Cambridge University Press, 1966 traduit en français dans la revue Futuribles, 1967.
- (52) C'est du moins l'un des enseignements principaux du travail de R. BOYER et P. PETIT : Emploi et productivité dans la CEE, Economie et Statistique n° 121.
- (53) Le numéro spécial de Business week : The reindustrialization of America, Juin 1980, avait précocement attiré l'attention sur ce point. Depuis lors, les effets décalés de la dévaluation du dollar entre 1976 et 1980 ont limité l'ampleur du problème, permettant de le rejeter au second plan des préoccupations de la politique américaine ; voir à ce sujet l'analyse présentée par B. BALASSA de la balance américaine dans le numéro de la revue du C.E.P.I.I. (1982) consacré à "la Reaganomie". Tout porte donc à croire que la revalorisation massive du dollar intervenue en 1980 et 1981 exercera des effets symétriques sur la compétitivité de l'industrie : c'est donc là une des zones de fragilité les plus manifestes de la politique Reagan, et les plus dangereuses pour l'économie mondiale.
- (54) M. DOLLE et J. MISTRAL : Le commerce extérieur. Annexe au Rapport de la Commission présidée par F. BLOCH-LAINE : La France en Mai 1981, Documentation Française. INSEE : La crise du système productif, 1981.
- (55) F. CRIPPS et W. GODLEY : Control of imports as a means to full employment. Cambridge Journal of Economics. Reproduit dans Problèmes Economiques.
- (56) Pour ce pays en effet la désindustrialisation est bien antérieure à l'entrée en crise puisque les travaux synthétiques disponibles la font remonter au moins aux années soixante (voir F. BLACKABY éd. : De-industrialisation, Heinemann, 1978). Les thèses déjà citées de J. MISTRAL et Y. BAROU en ont étudié les origines dans l'entre deux guerres ; P. MATHIAS ou W.A. LEWIS ont analysé l'épuisement du régime de croissance industrielle au Royaume-Uni à la fin du 19ème siècle ; voir de ces auteurs : The first industrial nation et Growth and fluctuations 1870-1913. Allen and Unwin 1978.
- (57) Voir note (31).
- (58) C'est au demeurant ce que reconnaissent les tenants d'un nouveau protectionnisme, ce qui explique que J.M. JEANNENEY voit par exemple dans une protection aux frontières de l'Europe le moyen de préserver les "préférences de structures" de ces vieilles nations tout en limitant les pertes de bien-être grâce au maintien d'un espace économique unifié de taille continentale.
- (59) Tel était l'axe de la stratégie industrielle mise en oeuvre dans la seconde moitié de la décennie 70. Les fondements de cette stratégie avaient été exposés par C. STOFFAES : La grande menace industrielle, 2ème édition. Le Livre de Poche, 1980.
- (60) Ces recommandations ont fait le succès du Boston Consulting Group ("BCG"). Voir le rapport rédigé à la demande du Commissariat au Plan : Qu'est-ce que la compétitivité ?

- (61) Ce lien entre succès extérieur et adaptation à la demande mondiale est le fil directeur des travaux de G. LAFAY.
- (62) Voir l'annexe de la Commission du Bilan citée en note 49 ou le volume de l'INSEE : La crise du système productif, 1981.
- (63) Propriété mise en évidence précocement dans l'article de BRENDER, CHEVALIER, LAFAY : trois stratégies de spécialisation internationale, Statistiques et Etudes Financières série orange, 1976.
- (64) Ce thème est traité de manière plus précise dans J. MISTRAL : maîtrise du marché intérieur compétitivité et redéploiement. A paraître dans les Actes du Colloque de Bordeaux. CNRS Economica 1982
- (65) Voir le "manuel de Reaganomique" publié dans la Revue Focus pas les services d'information de l'ambassade des U.S.A.. Un dossier plus argumenté a été présenté à l'occasion du colloque : "L'économie américaine : enjeux et politiques". Le compte rendu en est publié dans le numéro 9 de la revue du CEPII, Economie et Prospective Internationale.
- (66) Conformément aux analyses en terme de régulation, il est fondamental de distinguer entre deux types de périodes. Les premières sont caractérisées par un ensemble de formes institutionnelles stables, de sorte que l'observateur inattentif peut en inférer une propriété de stabilité des ajustements de marché. Dans les secondes au contraire c'est la viabilité même du mode de régulation qui fait problème, si bien que d'importantes fluctuations, souvent erratiques, ne parviennent plus à assurer la compatibilité des décisions individuelles. Ceci concerne aussi bien le "marché du travail", le crédit et la monnaie ou encore le marché des changes. Si on se restreint au cas des marchés financiers, il faut considérer avec H.P. MINSKY "Financial Markets and Economic Instability. 1965-1980" Nebraska Journal of Economics and Business. Automne 1981. que "les ajustements de marchés fonctionnent toujours à l'intérieur de structures institutionnelles et gouvernementales qui les régissent" de sorte qu'il serait erroné d'invoquer une stabilité intrinsèque des marchés financiers. Quant à la situation actuelle de l'économie américaine analysée par cet auteur, force est de conclure avec lui que ce sont les bases mêmes du système financier américain qui atteignent leurs limites dans la présente crise.
- (67) Voir les différentes versions du Programme Commun et du Projet Socialiste.
- (68) Rénover les procédures et enjeux de la planification, de manière à élargir les marges d'autonomie de ce pays, constitue l'objectif du processus engagé en France en 1982 et conduisant au vote d'une loi portant réforme de la planification. Voir à ce sujet le rapport de la Commission présidée par C. GOUX, ronéotypé 1982.
- (69) Pour une présentation plus complète de cette notion se reporter en particulier aux deux articles de R. BOYER "Les salaires en longue Période" Economie et Statistiques n° 103, septembre 1978 et "Rapport salarial et analyses en terme de régulation" Economie Appliquée décembre 1981. Par ailleurs on pourra utilement se reporter aux analyses de M. AGLIETTA "Régulation et crise du capitalisme" Calman Levy, seconde édition 1982 et à celle de B. CORIAT "L'atelier et le chronomètre" C. Bourgois, 1979.
- (70) Les hypothèses développées ci-dessous trouvent leur origine dans un travail plus complet intitulé "Les transformations du rapport salarial dans la crise..." Critiques de l'Economie Politique, n° 15/16 Avril-Juin 1981 ; voir aussi

J.J. SILVESTRE "Crise de l'emploi et formes de régulation du marché du travail, France 1968-1980" Communication à la conférence sur la politique économique française, 29/30 Mai 1980, Washington, ou encore B. CORIAT "Relations industrielles, rapport salarial et régulation : l'inflexion néo-libérale" note ronéotypée C.R.S.S.T. Mai 1980.

- (71) Se reporter aux analyses du chapitre 7 du présent ouvrage. Pour une actualisation et extension de ces conclusions, voir R. BOYER : "La crise actuelle est-elle la répétition de celle de 1929 ?" Contribution à l'ouvrage collectif "La gestion de la crise, Editeur Association d'Economie Politique, à paraître Montréal 1982.
- (72) Cf. ci-dessus l'étude du déroulement de la crise dans les principaux pays de l'O.C.D.E. de 1973 à 1981 (Chapitre 6).
- (73) On trouvera une synthèse de l'ensemble des transformations en cours dans l'ouvrage collectif résumant les contributions au colloque de Dourdan "L'emploi, enjeux économiques et sociaux" F. Maspéro 1982. Que l'on considère l'évolution du cadre législatif (I. VACCARIE), celle des qualifications (F. RERAT), les transformations de la politique d'emploi des grands groupes (B. SOULAGE) ou encore l'interaction des stratégies syndicale, patronale, gouvernementale (S. ERBES-SEGUIN) on aboutit à une image relativement cohérente des tensions auxquelles est soumis le rapport salarial fordiste.
- (74) Outre Milton FRIEDMAN et G. GILDER dont on a déjà cité les contributions récentes, il faut signaler la trilogie récente de F. HAYEK "Law, legislation and liberty" Routledge and Kegan Paul, Londres, 1973, 1976, 1979, en cours de traduction aux Presses Universitaires de France. Pour une introduction à ce courant de pensée voir H. LEPAGE "Demain le libéralisme" Livre de Poche, 1980.
- (75) On trouvera dans l'ouvrage publié à l'initiative de l'Institut Socialiste d'Etudes et de Recherches "La social-démocratie en questions" éditions de la R.P.P. 1980, une réflexion sur les possibilités de renouveau du compromis social-démocrate (voir en particulier l'article de J. DELORS) d'autant plus que les expériences scandinaves ou allemandes montrent l'arrivée aux limites des modalités antérieures des relations professionnelles du travail (articles de C. LIDBOM et H. HEIDERMANN).
- (76) Cette hétérogénéité renouvelée des relations sociales du travail occupe une place centrale dans les discussions actuelles sur le déroulement de la crise aux Etats Unis, qu'il s'agisse des milieux industriels et financiers (la lecture des numéros de la revue Business Week est à ce titre éclairante) ou des analystes tels que ceux du C.E.P.I.I. dans l'ouvrage déjà cité. Pour une mise en évidence du rôle des disparités selon les états de la législation du travail et les conséquences sur les stratégies syndicales voir O. KOURCHID "L'emploi et la crise aux Etats Unis : le déplacement de l'action syndicale" Sociologie du Travail, Avril-Juin 1981.
- (77) Comme l'a montré l'étude du C.E.P.I.I. sur la crise américaine, à partir de la fin des années soixante, une divergence importante du salaire réel entre les secteurs primaire et secondaire avait en effet conduit à un développement massif du programme de couverture sociale visant les minorités les plus directement touchées par la chute de leur revenu direct réel ; en retour ceci avait suscité une montée des problèmes de financement des budgets publics et sociaux. Tout porte à croire que ce même type de contradictions pourrait se prolonger dans les années quatre-vingt en dépit même (ou plutôt à cause) des tentatives de réduction

des prestations sociales, au demeurant remarquablement faibles aux Etats Unis par référence aux économies européennes.

- (78) C'est peut être la prise de conscience de cet enchaînement pervers qui a conduit dès 1982 certains milieux financiers américains (en particulier l'un de leur porte-parole R. KAUFMAN) à douter des chances de succès du plan Reagan en dépit de l'accueil initial éminemment favorable. Pour une analyse de ces enchaînements voir chapitre 6 du présent ouvrage.
- (79) Pour une caractérisation suggestive des problèmes rencontrés par les syndicats Suédois le lecteur pourra se reporter à l'ouvrage de J.M. LEDUC "Les pays industrialisés dans la crise" Sycomore 1982. Ce travail fournit en outre une étude comparative des réactions syndicales face à la crise, complétant utilement le travail collectif K. ARMINGEON et alii "Les syndicats européens face à la crise", Presses Universitaires de Grenoble, 1981.
- (80) Il est à cet égard frappant qu'après six ou sept années la Suède enregistre une évolution tendancielle de la production et de la productivité, fort voisine de celle des autres pays : seule diffère la chronologie. Tout se passe donc comme si les politiques menées dans ce pays amortissaient l'impact de la crise sans l'éviter et encore moins lui fournir d'issue. Se reporter à l'étude de l'O.C.D.E. sur la Suède, en particulier celle d'Avril 1979.
- (81) Outre les développements du chapitre 6 se reporter pour plus de précisions à la convention de recherche CEPREMAP/CORDES "Croissance, Inflation crise dans la régulation des économies capitalistes" Novembre 1971, seconde partie pp. 99 à 148.
- (82) A la veille de Mai 1981, la France était loin d'amorcer une sortie de ses difficultés économiques et sociales, comme l'ont par exemple montré les travaux menés à l'occasion de la Commission du Bilan (Rapport de la commission présidée par F. BLOCH-LAINE "La France en Mai 1981" Documentation Française 1982).
- (83) Bien que par ailleurs il insiste sur la nécessité d'un substitut au rapport salarial fordiste, le Projet Socialiste, préparé avant les élections de mai 1981 laisse souvent l'impression que des amendements marginaux au cadre législatif antérieur pourraient être suffisants pour stopper les tendances défavorables suscitées par la crise concernant la précarisation, la liberté syndicale, le champ des conventions collectives, etc... Voir "Pour la France des années 80", Club Socialiste du Livre 1980, en particulier p. 226 à 230 et p. 215 à 228.
- (84) Un nombre croissant d'auteurs attribue à la promulgation en 1970 du Statuto dei Lavoratori un rôle non négligeable dans l'essor de l'économie souterraine, caractérisée par l'affranchissement d'une large partie de la législation fiscale et sociale. On pourra par exemple se reporter à E. TARANTELLI et G. WILKE éditeur "The management of industrial conflict in the recession of the 1970s" Badia Fiesolana - Firenze 1981. Sur le rôle de l'économie souterraine en Italie, voir par exemple A. SABA "L'industria sommersa, il nuovo modello di sviluppo" Marsilio 1980.

- (85) Il ne faut pas oublier cependant que l'immigration a joué un rôle non négligeable dans la croissance puis la crise des économies européennes (cf. chapitre 5 du présent ouvrage). De plus, la délocalisation régionale de certaines productions a tendu à recréer et exploiter de nouvelles hétérogénéités du rapport salarial (insertion de générations ouvrières encore liées au monde paysan, recours au travail féminin). Il ne faudrait donc pas, rétrospectivement, surestimer les tendances à l'homogénéisation du rapport salarial. Sur l'importance des différenciations régionales, voir pour la France A. LIPIETZ, "La dimension régionale du développement du tertiaire", Travaux de Recherches de prospective n° 75, La Documentation française 1978, pour l'Europe, Rapport sur la situation économique et sociale des régions européennes, CEE, Bruxelles 1981.
- (86) En ce sens il faut se méfier de l'importation abusive de différents "modèles" des relations professionnelles du travail : à bien des égards les caractéristiques du Japon sont tout à fait spécifiques à ce pays et ne peuvent être implantées avec l'aisance que supposent leurs plus ardents propagandistes. Même si au niveau le plus général le rapport salarial contemporain présente une même configuration dans les diverses économies dominantes, les études comparatives disponibles font clairement ressortir l'historicité de ses formes exactes. Amorcée dans la thèse de J. MISTRAL, cette caractérisation des spécificités nationales a été poussée plus avant par J.M. GRANDO, G. MARGIRIER, B. RUFFIEUX, Thèse citée (note 31) Grenoble II, 1980.
- (87) Depuis plusieurs années le mouvement syndical s'interroge précisément sur l'extension du champ de l'action syndicale propre à rendre compatibles avancées sociales et viabilité économique. Voir en ce sens, Ph. ZARIFIAN (cité en note 6), J.L. MOYNOT : au milieu du gué, PUF, 1982, F. BEAUJOLIN : vouloir l'industrie, Ed. ouvrières, 1982.
- (88) La vision prospective d'un recours au dualisme pour surmonter les problèmes d'emploi se retrouve dans la plupart des pays de l'O.C.D.E.. Dans le cas de la France, à l'occasion du VIIIème Plan, cette stratégie fut même explicite (C. STOFFAES et J. AMADO "Vers une socio-économie duale ?" dans La Société Française et la Technologie, Documentation Française 1980). Cette conception n'est pas l'apanage des néolibéraux puisque sous une forme idéologiquement fort différente, elle se retrouve dans des propositions d'une partie des héritiers de mai 1968. Les diverses livraisons de la revue Autrement, en particulier le n° "Dix heures par jour (avec passion)" sont suggestives de cette tentation d'une société duale "de gauche".
- (89) Il convient de noter que la présente proposition n'est pas équivalente à celle qui résulte des négociations intervenues depuis le début de 1982 concernant la compensation totale ou partielle de la réduction de la durée du travail. D'une part c'est l'ensemble des conditions de travail, de la durée, des procédures de formation du salaire direct et indirect qu'il conviendrait de renégocier simultanément ; les accords Syndicats Patronat ne devraient pas seulement aboutir à un taux d'augmentation pour l'année en cours mais à une formule générale de révision valable à moyen terme et servant de cadre général à une série de négociations décentralisées. D'autre part du fait de son importance fondamentale quant à la dynamique macroéconomique, une telle formule pour être acceptable, supposerait une itération entre le résultat des négociations professionnelles et la simulation de ses conséquences quant à la dynamique de l'emploi de la productivité et par extension de la consommation et de l'investissement. Il est vrai que ceci suppose un degré élevé de concertation et appelle peut-être des instruments d'analyse macroéconomique dont il n'est pas sûr que l'on dispose aujourd'hui.

- (90) Jusqu'à présent les plaidoyers en faveur des effets bénéfiques de la réduction de la durée du travail sur l'emploi ont été le fait des macroéconomistes. Le numéro spécial de la Revue Economique de Juillet Août 1980 fait effectivement ressortir l'ampleur des gains d'emploi potentiellement associés à une meilleure utilisation des équipements existants et à la condition d'une compensation salariale partielle. Pour stimulante qu'ait été cette recherche, force est de reconnaître qu'on ne dispose pas des éléments permettant de chiffrer avec exactitude l'impact d'une réduction du travail imposée ou tout du moins impulsée par la législation et non plus seulement induite par l'état de la conjoncture économique. A cet égard les rares enquêtes monographiques disponibles confirment plutôt la modération des créations d'emploi à attendre des mesures concernant le passage de quarante à trente-neuf heures. Voir à ce titre G. TAHAR "Combinaison productive et durée du travail" note ronéotypée, colloque des économistes du travail du C.N.R.S. Nancy Février 1982 ou encore J. PEPIN, J.C. SARDAS, D. TONNEAU "Réduction des horaires et emploi", Centre de Gestion Scientifique, Ecole des Mines de Paris, février 1982. En l'attente d'études plus nombreuses sur la question on peut cependant avancer d'ores et déjà un enseignement central : pour une même réduction de la durée annuelle du travail, les effets sur l'emploi sont susceptibles d'être radicalement différents selon les modalités précises de cette réduction, pouvant selon le cas être fortement ou modérément positifs, mais dans d'autres quasi nuls, voire négatifs. Ceci constitue un argument supplémentaire en faveur d'une redéfinition de l'ensemble des composantes du rapport salarial.
- (91) On trouvera un plaidoyer en faveur de ce réaménagement du cycle individuel d'activité chez Louis EMMERIJ "Paid leave as a positive-sum-game solution to unemployment and other societal problems" Communication au séminaire "Innovation et création d'emploi" Programme Fast. Octobre 1981. Cette proposition s'inscrit elle-même dans une analyse beaucoup plus large "How to tackle the social and economic Problems of Industrialized countries without harming developing countries : a case study of the Netherlands". Development and Change June 1982. Pour citer le premier de ces travaux : "L'essence de notre proposition est de transformer la séquence rigide (sous-entendue entre éducation-activité-retraite) en un système récurrent plus flexible, dans lequel il sera possible de combiner ou d'alterner des périodes d'éducation, de travail et de retraite pendant toute la vie adulte" p.7... "Notre proposition crée une nouvelle forme de maintien du revenu pour les périodes d'inactivité. La différence est qu'une inactivité involontaire pour quelques-uns (généralement les groupes les plus faibles de la société) est remplacée par des périodes de non-travail volontaire pour tous" p.18. Comme le reconnaît l'auteur, tout le problème est d'agir avec suffisamment d'efficacité sur les décisions d'activité pour "coller" à la dynamique des emplois du système productif. Pas plus que les autres, ce système ne saurait résister à une divergence durable entre emploi et tendances "spontanées" de la population active... ce qui rend d'autant plus nécessaires les efforts en vue d'un relèvement des perspectives de croissance de l'emploi, du type de ceux proposés dans le texte.
- (92) Ce danger de montée générale des corporatismes n'a pas échappé aux observateurs, analystes ou acteurs de la nouvelle politique économique à l'oeuvre en France depuis le milieu de l'année quatre-vingt-un. Pour sa part P. ROSANVALLON "La question du social-corporatisme" Libération 12 mai 1982, a montré combien ce phénomène était commun à la plupart des classes et groupes sociaux. Le risque d'une défense tous azimuts des avantages acquis n'épargne pas le mouvement syndical comme l'ont souligné P. ZARIFIAN et J.L. MOYNOT, cités en note 87. De plus cette "exaspération des divisions et ces poussées corporatistes" ont clairement été reconnues comme un obstacle au succès de la politique entreprise en France menacée de se réduire à une "fédération des corporatismes" (interview J. DELORS, Le Pèlerin, 18 avril 1982).

- (93) Ce dernier en est lui-même convenu puisque dans son ouvrage "Une politique pour l'avenir" Plon, 1981, il a reconnu que son insuccès à réduire le taux d'inflation tenait à des obstacles sociaux et politiques : leur caractère très prévisible laisse penser qu'il y avait quelque naïveté à les croire facilement contournables.
- (94) Il est significatif que depuis le début de l'année 1982 on ait assisté dans de très nombreux pays à un ralentissement majeur des augmentations de salaire prévues par les conventions collectives nouvellement négociées (ouvriers de l'automobile et de la sidérurgie aux Etats-Unis, fonction publique en R.F.A....). Dans un petit nombre de cas seulement, l'acceptation d'une réduction du niveau de vie — phénomène fort probable même si l'inflation est notablement ralentie — a eu pour contrepartie des avantages nouveaux (promesses de maintien de l'emploi pour les travailleurs actuels par exemple, intéressement aux bénéficiaires futurs...). En l'absence de contreparties — concernant par exemple les créations d'emploi — rien ne garantit que des concessions salariales même importantes conduisent à une reprise de la croissance.
- (95) Pour un nombre croissant d'analystes, les gouvernements devraient favoriser et accélérer les mutations dans l'organisation sociale suscitées par la crise. Il faudrait par exemple attendre d'une nouvelle microconvivialité une solution à la crise de l'Etat du welfare ou encore du développement du "tiers secteur" une atténuation des problèmes de l'emploi. C'est peut-être confondre petites et grandes crises. Dans les premières il est vrai la régulation existante a pour propriété de restaurer une reprise de l'accumulation ; dans les secondes au contraire aucun mécanisme automatique de ce type n'est à l'oeuvre alors même que les transformations des formes institutionnelles peuvent aller à l'encontre de ce qu'exigerait la constitution d'un nouveau mode de développement. Pour ne prendre que cet exemple, lors des années trente, l'ampleur du chômage affaiblit le pouvoir de négociation des salariés, et précipite le déclin des syndicats... alors même qu'une condition de sortie de crise était précisément au contraire le renforcement des droits syndicaux, l'arrêt de la concurrence sauvage entre travailleurs, conformément à ce qu'entreprendra aux Etats-Unis le New Deal, en France le Front Populaire. Peut-être cet enseignement général concernant les grandes crises est-il encore valable aujourd'hui, de sorte que les gouvernements ne devraient pas nécessairement accompagner l'ensemble des mouvements spontanés du système économique mais, sur certains points cruciaux, les contrarier.
- (96) C'est du moins la démonstration tentée au chapitre 6.
- (97) La présente analyse rejoint donc le diagnostic formulé par V. LEVY-GARBOUA sur la crise des politiques économiques : Macroéconomie appliquée. Economica. 1982.
- (98) Outre l'ouvrage de V. LEVY-GARBOUA qui constitue la présentation la plus synthétique voir le rapport du comité de financement du VIIIème Plan et ses annexes.
- (99) Pour les Etats Unis. le ralentissement de l'inflation au premier trimestre de 1982 ne saurait faire oublier la prolongation de la seconde récession en moins de deux ans, ni le taux record du chômage. Par ailleurs, phénomène plus préoccupant encore pour les perspectives de moyen terme, du fait du laminage des profits réels et de la ponction du cash-flow de l'industrie par des taux d'intérêt réels sans précédent depuis les années vingt, pour la première fois depuis 1954, les profits nets des sociétés avant impôts sont inférieurs au paiement net d'intérêt (G.M. WENGLOWSKI "Why capital spending's upturn may take longer" Business Week, Mai 1982, p. 71).

- (100) La publication récente des travaux menés durant les années trente dans le cadre du groupe "X-crise" (Economica - 1981) constitue, après les ouvrages déjà cités d'A. SAUVY, une introduction utile à ce parallèle.
- (101) L'importance des délais nécessaires entre la négociation de nouveaux "compromis institutionnalisés" et la manifestation effective de leur conséquences sur la dynamique économique constitue peut-être l'un des enseignements majeurs d'une étude historique longue du capitalisme en France. Voir "Approches de l'inflation : l'exemple français". Recherches Economiques et sociales n° 12 Octobre 1978. La confrontation de la chronologie institutionnelle et juridique du rapport salarial avec une périodisation des déterminants du salaire est éclairante à ce titre : le décalage apparaît être de l'ordre de 20 à 30 ans. En conséquence, si à court terme il est vrai qu'"on ne change pas la société par décret" selon l'expression de M. CROZIER (Grasset 1979), à long terme, l'Etat peut être le centre d'impulsion de changements sociaux et économiques tout à fait significatifs.
- (102) On citera tout particulièrement les travaux considérables de C. ANDRE et R. DELORME consacrés à une interprétation de la croissance des dépenses publiques en France en longue période dont on trouvera une synthèse dans l'ouvrage "L'Etat et l'économie", Seuil 1982.
- (103) On le sait cette notion introduite par HAURIOU, a été reprise et étendue par l'école grenobloise de la régulation : GREEC "Crises et régulation de l'économie capitaliste" Cahiers de la Faculté des Sciences Economiques de Grenoble 1980. Voir aussi de ce même groupe : GISCARD. Le destin de la crise. PUF. 1981.
- (104) A. GORZ : Adieux aux prolétariat, Galilée 1980. P. ROSANVALLON : La crise de l'Etat-Providence, Seuil 1981.
- (105) Suivant la formule de P. ROSANVALLON (op. cit.).
- (106) Les limites des initiatives locales comme politique de sortie de crise commencent à être reconnues par les tenants même d'une intense expérimentation sociale décentralisée. J. CHANCEL dans le n° "Sauve-qui-peut, la crise ?", n° 40 de la revue Autrement, Mai 1982, ne déclare-t-il pas en conclusion d'une série d'enquêtes sur les stratégies individuelles dans la crise..."Il apparaît alors que la réflexion devrait porter en priorité sur le rôle de la puissance publique, ou plus prosaïquement de l'Administration. Si le changement ne s'imposera jamais d'en haut, si "la société ne se reformera pas par décrets", il faut reconnaître aussi

qu'aujourd'hui en France, la base ne bouillonne pas d'imagination...(...). L'Etat protecteur est en crise. Traduisez : votre santé, l'éducation de vos enfants, votre emploi, ne peuvent plus être garantis comme auparavant. Dont acte. Faut-il alors entrer dans les schémas du do it yourself ? Créer votre emploi, votre hôpital, votre école... Personne aujourd'hui en France ne peut sérieusement y croire. On retomberait dans les pièges de la société duale, désormais condamnée par tous, ou presque" p. 7.

- (107) Pour une étude des liens entre stagnation, montée des dépenses d'armement, militarisme, voir les numéros récents de Monthly Review en particulier "The Deepening crisis of U.S. Capitalism" Octobre 1981 p.13-16 ou J.M. CYPMER "The basic Economics of Rearming America" Novembre 1981. Sur les risques de conflagration mondiale liés à des déséquilibres internationaux croissants, voir M. KALDOR "The Disintegrating west" Penguin Book, 1978.
- (108) On trouve trace d'une liaison entre grande crise et guerre mondiale dans un certain nombre de travaux français récents, qu'il s'agisse du Colloque de l'ARESPA "Demain la guerre ?" Editions ouvrières 1981, des travaux de l'Institut des Relations Internationales "Crises et Guerres au XXème Siècle : analogies et différences" 1981 ou encore des analyses de CASTORIADIS sur la société soviétique "Devant la guerre" Fayard 1981, et celles d'A. JOXE "Le rempart social" Editions Galilée 1975. Les historiens eux-mêmes dans leurs analyses des années 1914-1950, ont beaucoup étudié le rôle des guerres et leurs relations (subtiles) avec les crises. F. CARON et J. BOUVIER n'intitulent-ils pas leur contribution au Tome 4, Second volume, de l'Histoire Economique et Sociale de la France "Guerre, Crise, Guerre 1914-1949" F. BRAUDEL, E. LABROUSSE editeurs, PUF 1980 ?
- (109) Il est par exemple significatif qu'après plus d'un demi-siècle, alors même que la plupart des documents d'archives sont accessibles aux chercheurs, l'historien ne puisse fournir une explication claire des enchaînements conduisant à la première guerre mondiale (voir DROZ "Les origines de la première guerre mondiale" Collection Point/Histoire, le Seuil, 1979).
- (110) En effet en-deçà du front militaire, l'autre front est celui qui porte sur la re-composition du petit nombre de formes institutionnelles clés permettant à terme un dépassement des contradictions économiques et sociales qui avaient précédé la guerre. Au-delà du caractère sans doute choquant du terme laboratoire social, les travaux de De GAUDEMAR "La mobilisation générale" 1979, ceux de B. EDELMAN "La légalisation de la classe ouvrière" 1977, tout comme le numéro spécial du Mouvement Social "l'autre front" ne laissent aucun doute sur l'ampleur des changements qu'ont rendu possibles les guerres : changements dans l'organisation de la production, le travail féminin, les stratégies syndicales, la législation du travail ou les relations Etat-Industrie.
- (111) A ce titre, il faut souligner l'opposition de la présente problématique par rapport à celles qui associent crises structurelles du capitalisme et phases descendantes d'un cycle de KONDRATIEF : l'issue aux contradictions actuelles apparaît alors strictement déterministe, puisqu'après 20 à 25 ans de stagnation, l'accumulation ne peut que reprendre sa phase ascendante. On trouve une expression caricaturale des limites de cette interprétation dans la contribution de I. WALLERSTEIN à l'ouvrage collectif "La crise, quelle crise ?" Maspéro 1982. Après avoir décrit l'expansion des années postérieures à 1945, il écrit : "... Tout cela a cependant changé après 1967, une fois que le renversement cyclique s'est opéré et que la stagnation de l'économie mondiale s'est affirmée (soit la phase B du cycle de Kondratief qui dure en général vingt-cinq ans)" p.39. Certes l'auteur ne cesse de répéter "... cette phase actuelle de stagnation n'est pas "la crise"..." et de magnifier le rôle des luttes sur la scène mondiale. Pourtant ce dernier n'en

déduit-il pas : "Quel est l'enjeu de ces luttes ? C'est le contrôle des industries de pointe susceptibles d'être la base d'accumulation et de profit durant de prochaines remontées du cycle Kondratief (que l'on peut situer aux alentours des années 1990). Il est d'ores et déjà clair que ces "nouvelles industries de pointe" sont les microprocesseurs, la biotechnologie et les nouvelles sources d'énergie" (p.41-42). Il n'est pas étonnant que sa conclusion ne brille pas par sa clarté, le comble de déterminisme économique s'alliant avec un volontarisme politique hors de propos compte tenu du cadre méthodologique adopté : "Je répète qu'un redressement du cycle doit être attendu autour de 1990. La crise n'en sera pas moins réelle. Car le fait objectif qui la porte est d'abord la poursuite du développement de l'économie-monde capitaliste elle-même. La crise est objective et poursuit son cours. Mais sa résolution dépend de notre intervention humaine collective et n'est pas prédéterminée" (p.56)(souligné par R.B. et J.M.). On aboutit finalement à la conception, que l'on avait pu croire dépassée, du primat des forces productives, dans laquelle les luttes politiques n'ont pour fonction que de constituer la forme adéquate des rapports sociaux. Les présentes analyses portent au contraire à conclure au caractère ouvert des années 80 puisque tout porte à croire que plusieurs recompositions des économies capitalistes sont potentiellement en germe sans qu'aucun groupe ou classe sociale ne puisse préjuger du type de développement qui prévaudra. Selon l'issue des contradictions nationales et internationales on pourra aboutir à des configurations sociales et économiques bien différentes et pourtant ex post il sera toujours possible de réduire ce réseau complexe de déterminations au renversement du cycle de Kondratief ! Mais sera-ce réellement explicatif... ou tel le météorologue, l'économiste ne fera-t-il que constater dans les séries économiques l'adage selon lequel "Après la crise... la reprise" ?

